

2.5. Les sites Natura 2000

2.5.1. Méthodologie d'analyse et d'évaluation des incidences

2.5.1.1. Base méthodologique

Pour réaliser cette Évaluation Appropriée des Incidences, Espace Environnement s'est appuyé sur des guides et documents méthodologiques, comme :

- Le Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets et programmes d'infrastructures et d'aménagement sur les sites Natura 2000.
- Le Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000.
- Cahier des Charges pour les Inventaires Biologiques (CCIB) à l'attention des opérateurs et scientifiques réalisant des inventaires DOCOB

2.5.1.2. Identification des habitats et des espèces concernés par l'évaluation d'incidences

Seuls les habitats naturels et espèces inscrits dans les annexes de la Directive «Habitats-Faune-Flore» et de la Directive « Oiseaux » sont explicitement mentionnés, décrits et étudiés dans le cadre de cette évaluation des incidences :

Directive «Habitats-Faune-Flore»

- **L'annexe I** désigne les **habitats d'intérêt communautaire** dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) (désignée ci-après « **DH1** »).

- **L'annexe II** désigne les **espèces d'intérêt communautaire** dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC), (désignée ci-après « **DH2** »).

Directive «Oiseaux»

- **L'annexe I** désigne les **espèces d'intérêt communautaire** dont la conservation des habitats nécessite la désignation de Zones de Protection Spéciale (ZPS), (désignée ci-après « **DO1** »).

2.5.1.3. Méthode d'évaluation des effets du projet sur l'état de conservation local des habitats (DH1) et des espèces (DH2 et DO1)

La méthodologie suivie dans cette étude s'inspire des guides méthodologiques édités et des documents spécifiques relatifs à l'évaluation des impacts sur l'environnement et aux études d'évaluations des incidences.

L'évaluation a pour objectif de **qualifier et si possible quantifier les effets du projet** à deux niveaux :

- d'abord au plan local, afin d'évaluer les **atteintes** sur chaque habitat et espèce d'intérêt communautaire ;
- ensuite aux plan régional et biogéographique (le SIC et au-delà) afin d'évaluer les **incidences** sur l'état de conservation général des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans leur ensemble.

Atteintes au niveau local

Les **atteintes** représentent les **perturbations et les dérangements occasionnés** respectivement **sur les habitats et sur les espèces**. Lors de l'analyse, elles sont étudiées et décrites de la façon suivante :

- Origine de l'atteinte (élément du projet provoquant l'atteinte)
- Type d'atteinte (directe, indirecte)
- Nature de l'atteinte (destruction, dégradation, perturbation, dérangement, ...)
- Durée de l'atteinte (permanente, temporaire)
- Portée de l'atteinte (locale, régionale, nationale...)
- Réversibilité / possibilité de régénération
-

Les atteintes sont qualifiées de la façon suivante :

- **Atteinte nulle** (= absence de perturbation ou de dérangement)
- **Atteinte très faible**
- **Atteinte faible**
- **Atteinte modérée**
- **Atteinte forte**
- **Atteinte très forte**

Les atteintes subies par les compartiments biologiques sont détaillées au fur et à mesure de l'avancement de l'étude et régulièrement synthétisées au sein de tableaux récapitulatifs et de matrices analytiques.

2.5.1.4. Méthode d'évaluation des effets du projet sur l'état de conservation des habitats (DH1) et des espèces (DH2 et DO1) sur l'ensemble des SIC

Il s'agit des incidences du projet au niveau des SIC et même au-delà.

Le bilan global des incidences sur les SIC est effectué par comparaison entre la valeur de l'état initial et la valeur de l'état final supposé après réalisation du projet. L'évaluation des incidences étudie les répercussions du projet sur l'ensemble des fonctionnalités liées à la conservation des habitats DH1 et des espèces DH2 et DO1.

Dans la limite des connaissances et des indicateurs disponibles, les incidences peuvent être évaluées en termes de :

- **Surfaces détériorées d'habitat**
- **Perte de diversité des habitats**
- **Autres pertes de fonctionnalités (échanges, flux, dynamique, structure...) des habitats et des populations d'espèces**
- **Seuils de tolérance de réduction des populations d'espèces**

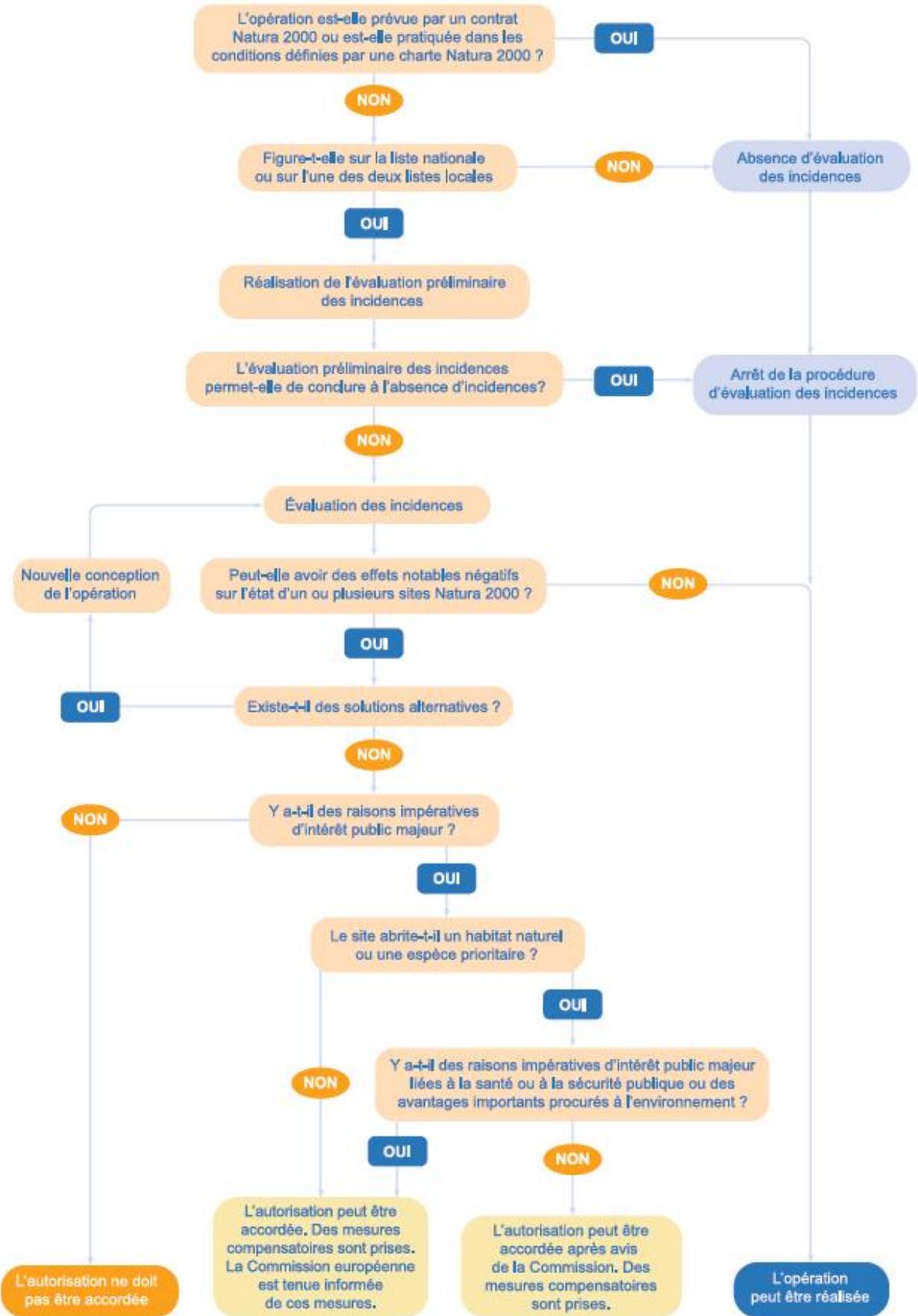
Lorsque des atteintes (faibles, modérées, fortes ou très fortes) sont susceptibles de générer des incidences dommageables au niveau des SIC, elles nécessitent la mise en œuvre de mesures d'intégration environnementale.

2.5.1.5. Mesures pour une meilleure intégration environnementale du projet

Conformément aux textes en vigueur, différentes mesures d'intégration sont proposées en cas d'identification d'atteintes « faibles », « modérées », « fortes » et « très fortes » générant des incidences.

- Les **mesures d'atténuation** sont des **mesures d'évitement** et/ou des **mesures de réduction** à mettre en œuvre pour atténuer les effets dommageables d'un projet.
- Les **mesures de compensation** sont des mesures visant à offrir une contrepartie aux incidences engendrées par un projet dont les effets préjudiciables ne peuvent pas être davantage atténués. Elles ne peuvent être proposées que si le projet a auparavant justifié de raisons impératives d'intérêt public et l'absence de solutions alternatives.

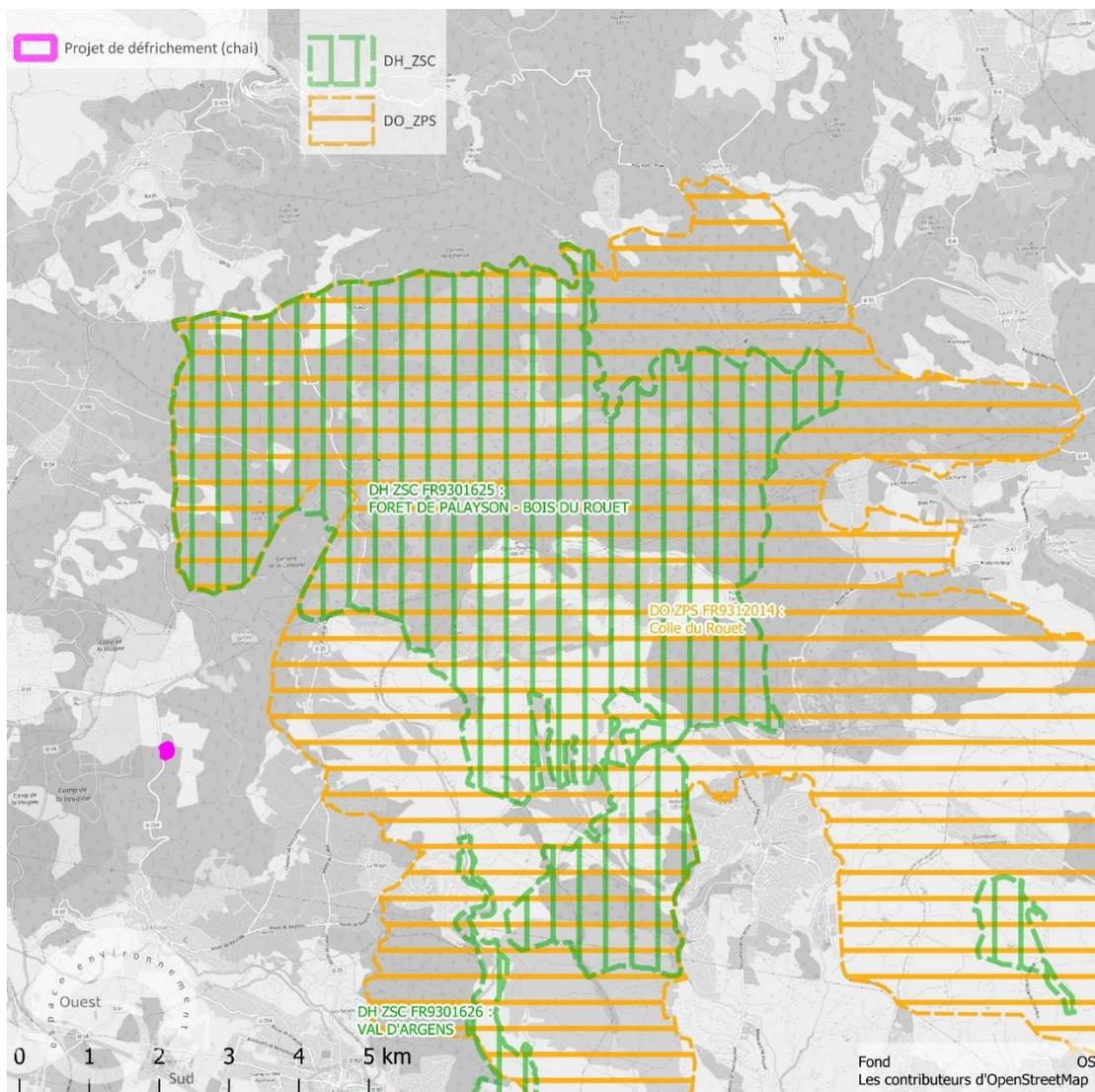
La mise en application de ces mesures doit être encadrée et suivie. Ainsi, des **mesures de contrôle, de suivis et d'évaluation** sont systématiquement associées aux mesures d'atténuation et de compensation.



Organigramme d'évaluation des incidences

2.5.2. Situation par rapport aux sites Natura 2000 du Rouet

Le projet se situe globalement à 1 km du site d'intérêt communautaire Natura 2000 Directive « Oiseaux » ZPS FR9312014 « Colle du Rouet », et à 1,7 km du site d'intérêt communautaire Natura 2000 Directive « Habitats » ZSC FR9301625 « Forêt de Palayson, bois du Rouet ».



Carte 37 : Situation globale du projet par rapport au réseau Natura 2000

Proposé en juillet 2006 à la Commission Européenne pour intégrer le réseau Natura 2000, le site « Forêt de Palayson, Bois du Rouet » n°9301625 a été désigné Site d'Importance Communautaire (SIC) en décembre 1998, au titre de la directive "Habitats". Cette désignation étant motivée par la présence d'habitats et d'espèces listés à l'annexe I et II de cette directive "Habitats".

Le site "Colle du Rouet" n°9312014 a été proposé à la Commission Européenne pour intégrer le réseau Natura 2000 et a été désigné comme Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la directive "Oiseaux" en décembre 1998.

L'arrêté préfectoral du 19 mai 2008 fixe la composition du comité de pilotage de ces deux sites qui se superposent.

En date du 11 septembre 2008, la Communauté d'Agglomération Dracénoise (CAD) a été désignée comme opérateur local par le comité de pilotage Natura 2000 afin de réaliser le DOCOB du site.

Son élaboration a été menée en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat (DDTM, DIREN) et les représentants du COPIL.

La convention-cadre, qui a pour objet la réalisation du document d'objectifs sur les sites FR9301625 "Forêt de Palayson, Bois du Rouet" au titre de la directive "Habitats" et FR9312014 "Colle du Rouet" au titre de la directive "Oiseaux", a été signée entre l'Etat et la CAD en avril 2009.

Le site « La Colle du Rouet » fait partie du réseau écologique européen Natura 2000, de par sa richesse en espèces et milieux naturels, support d'une importante biodiversité. Il a été désigné comme ZPS au titre de la directive « Oiseaux », en mars 2005.

Le périmètre officiel du site Natura 2000 (ZPS) couvre une superficie de 11 558 ha. L'un des intérêts majeurs du site, réside dans la diversité d'une avifaune liée aux milieux semi-ouverts.

Le site « Forêt de Palayson, Bois du Rouet » fait partie du réseau écologique européen Natura 2000, de par sa richesse en espèces et milieux naturels, support d'une importante biodiversité. Il a été désigné comme SIC au titre de la directive « Habitats », en décembre 1998. Le périmètre officiel du site Natura 2000 couvre une superficie de 5 056 ha.

Le document d'objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000 "Forêt de Palayson, Bois du Rouet" et «Colle du Rouet» a été **validé lors du comité de pilotage du 12/10/2012 et approuvé par le Préfet le 12 octobre 2012.**

2.5.3. Le site Natura 2000 DH ZSC «Forêt de Palayson, Bois du Rouet » FR9301625

2.5.3.1. Types d'habitats présents sur le site FR9301625 et évaluations

La ZSC regroupe 14 habitats génériques d'intérêt communautaire dont 2 **prioritaires*** (tab. I) :

Tab. I : habitats de l'annexe 1 de la Directive européenne présents sur La ZSC Rouet (FR9301625) - (adapté d'après les données du serveur INPN du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), base de référence 22/06/2015, et du Document d'Objectifs Natura 2000, tome 1 : CAD)

Milieux	Habitats (code et intitulé)	Superficie (ha)	Conservation
Milieux aquatiques	3120 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à <i>Isoetes spp</i>	17,88	Bonne
	3170 - Mares temporaires méditerranéennes *	120	Bonne
	3290 - Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i>	29,46	Bonne
	92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux (<i>Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae</i>)	12,76	Bonne
Landes et mattorrals	4030 - Landes sèches européenne	20,18	Bonne
Pelouses et prairies	6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i> *	74,86	Bonne
	6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenio</i>	0,32	Moyenne
	6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis</i>)	91,11	Moyenne
Formations rocheuses	8220 - Pentès rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	85,22	Bonne
Habitats forestiers	92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba et Populus alba</i>	28	Bonne
	9260 - Forêts de <i>Castanea sativa</i>	1,45	Bonne
	9330 - Forêts à <i>Quercus suber</i>	949	Bonne
	9340 - Forêts à <i>Quercus ilex et Quercus rotundifolia</i>	1010	Excellente
	9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	581	Bonne

* : habitats prioritaires

2.5.3.2. Description des habitats d'intérêt communautaire du site FR9301625 (DOCOB CAD)

Libellé Natura 2000 – EUR 27 : libellé cahier d'habitat	Code Natura 2000	Libellé CORINE	Code Corine	Libellé retenu (pour fiches habitats, cartes, tables attributaires)	Surface sur le site d'étude	% site d'étude	Surface sur le site N2000 (ha)	% sur le site N2000	Présentation synthétique
Habitats aquatiques									
Eaux oligotrophes très peu minéralisées sur sols généralement sableux de l'ouest méditerranéen à Isoètes spp. : Pelouses mésophiles à Sérapias de la Provence cristalline (Serapion)	3120-1	Eaux oligotrophes pauvres en calcaire x Prairies à Sérapias	22.11 x 22.344	<p>Pelouses mésophiles à Sérapias</p> 	20.041	0.3	20	0.3	<p>Cet habitat présente une écologie intermédiaire entre les communautés de mares temporaires méditerranéennes (Isoetion) et les pelouses xérophiles silicicoles à annuelles du <i>Tuberaria guttata</i>. Il s'agit de pelouses mésophiles se déclinant en trois associations originales et endémiques de la Provence cristalline. D'un grand intérêt patrimonial par les nombreuses espèces protégées qu'il abrite, il est assez fréquent dans la plaine permienne au sud du site mais occupe des surfaces restreintes. Il est globalement dans un bon état de conservation.</p>
Groupements à <i>Spiranthes</i> et <i>Anagallis</i>	22.3417	4.36	0.1						
Groupements méditerranéens amphibies à plantes de taille réduit	22.3418	64.75	1.0						
Groupements terrestres à Isoètes	22.411	8.79	0.1						

<p>Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo- Agrostidion : Têtes de rivières et ruisseaux méditerranéens s'asséchant régulièrement ou cours médian en substrat géologique perméable</p>	<p>3290-1</p>	<p>Cours d'eau intermittent</p>	<p>24.16</p>	<p>Rivières intermittentes méditerranéennes</p> 	<p>65.38</p>	<p>1</p>	<p>23.99</p>	<p>0.47</p>	<p>Cet habitat de rivière à écoulement temporaire correspond à l'ensemble des cours d'eau du site, lié dynamiquement et intriqué topographiquement à d'autres habitats d'intérêt communautaire emblématiques du site (UE 3170* et 92D0).</p> <p>Il représente un habitat d'espèce très important, à fonctions biologiques majeures.</p> <p>Il est caractérisé principalement par des groupements bryophytiques et un groupement de plantes vasculaires. Encore dans un bon état de conservation, il est cependant fragile et très sensible aux activités humaines.</p>
<p>Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo- Agrostidion : Aval des rivières méditerranéennes intermittentes, présentant des vasques profondes</p>	<p>3290-2</p>	<p>Groupements méditerranéens des limons riverains</p>	<p>24.53</p>		<p>3.13</p>	<p>0.01</p>	<p>3</p>	<p>0.059</p>	<p>Habitat à très forte valeur patrimoniale, rare en France, typique de la région méditerranéenne. Il est assez répandu dans la partie sud-est de la zone d'étude du site.</p> <p>Dans un bon état de conservation, il est peu menacé mais très sensible aux activités humaines comme tous les habitats liés à l'hydrosystème.</p>
<p><i>Landes et Mattorals</i></p>									
<p>Landes sèches européennes : Landes acidoclines sèches à subsèches</p>	<p>4030-10</p>	<p>Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune</p>	<p>31.22</p>	<p>Landes sèches européennes</p> 	<p>3.93</p>	<p>0.1</p>	<p>3.8</p>	<p>0.075</p>	<p>Les landes sèches sont représentées en Provence siliceuse par une association décrite de l'Apennin ligure, qui trouve ici sa limite ouest de répartition. Bien qu'appauvri floristiquement, ce groupement possède une grande valeur patrimoniale, et constitue un habitat d'espèce pour la tortue d'Hermann.</p> <p>Globalement dans un bon état de conservation, les landes sont toutefois menacées par la dynamique naturelle en l'absence d'entretien.</p>
<p>Landes sèches européennes : Landes acidoclines subcontinentales du sud-est</p>	<p>4030-16</p>	<p>Landes montagnardes à Calluna et Genista</p>	<p>31.226</p>		<p>19.38</p>	<p>0.4</p>	<p>19</p>	<p>0.375</p>	<p>Les landes sèches sont représentées en Provence siliceuse par une association décrite de l'Apennin ligure, qui trouve ici sa limite ouest de répartition. Bien qu'appauvri floristiquement, ce groupement possède une grande valeur patrimoniale, et constitue un habitat d'espèce pour la tortue d'Hermann.</p> <p>Globalement dans un bon état de conservation, les landes sont toutefois menacées par la dynamique naturelle en l'absence d'entretien.</p>

Pelouses et Prairies										
* Parcours substeppeiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea : Ourlets méditerranéens mésothermes à Brachypode rameux de Provence et des Alpes-Maritimes	6220* -1	Steppes à <i>Andropogon</i> Groupements méditerranéens annuels des sols superficiels	34.634		32.24	0.5	67.2	1.239	Deux groupements se rapportant à cet habitat ont été inventoriés sur le site, l'un sur calcaire, l'autre sur pétales. Disséminés sur le site, ils ne représentent pas une surface importante. D'un grand intérêt patrimonial en raison de leur richesse floristique et de la présence de plusieurs plantes protégées, ils sont dans un bon état de conservation. La principale menace pouvant les affecter est la fermeture des milieux ou la destruction par l'urbanisation.	
			34.513		64.18	1.0				
			Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion : Prés humides méditerranéens de Provence	6420-3	Prairies humides méditerranéennes hautes	37.4		0.32	<0.0 1	0.32
Prairies maigres de fauche de basse altitude : Prairies fauchées méso-méditerranéennes	6510-2	Prairies à fourrage des plaines	38.2	Prairies maigres de fauche	95.69	1.4		95.69	1.4	
Habitats rocheux et grottes										
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique : Falaises mésoméditerranéennes siliceuses de Provence	8220-18	Végétation des falaises continentales siliceuses	62.2		60.71	0.9	85.39	1.687	Les falaises et rochers siliceux, principalement rhyolitiques, sont répandus sur le site. Ils sont colonisés par une végétation discrète adaptée aux conditions de vie difficile de ces milieux. La végétation vasculaire est représentée par une association endémique : le Buffonio-Linarietum, tandis que la végétation lichénique, exceptionnellement riche, compte 14 associations. Dans un bon état de conservation, l'habitat n'est globalement pas menacé.	
			62.3		62.04	1.0				
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique : Falaises mésoméditerranéennes siliceuses du Midi (adret)	8220-19	Dalles rocheuses	62.3		62.04	1.0				

Habitats forestiers									
Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba : Aulnaie-Tilliaie de Provence siliceuse et variante de chênaie-charmaie	92A0-5	Galeries méridionales d'aunes et de bouleaux	44.5		3.39	0.1	2.859	0.056	Deux types de ripisylves méditerranéennes ont été inventoriés sur le site. Les peupleraies blanches, bien développées dans le lit large de l'Endre en aval des gorges, et l'aulnaie-tilliaie dans les gorges du Blavet. Cette dernière Aulnaie-Tilliaie est déclinée en variante à Charme dans les situations fraîches du nord-est de la zone d'étude. Rares et fragiles, ces habitats présentent un intérêt patrimonial et une fonction écologique très forts (corridors forestiers).
	92A0-6	Galeries de Peupliers provenço-languedociennes	44.612						
Forêts à Castanea sativa : Châtaigneraies provençales	9260-3	Bois de Châtaigniers	41.9		14.94	0.2	1.45	0.028	Les châtaigneraies, habitat répandu dans les Maures sont rares dans l'Estérel et le massif de la Colle du Rouet. Elles sont accompagnées du chêne pubescent. Les châtaigneraies présentent une valeur écologique certaine, elles sont cependant menacées par l'abandon de la castanéiculture, par les maladies et parasites spécifiques du châtaignier.
	9330-1	Forêts provençales de Chênes lièges	45.211						
Forêt à Quercus ilex et Quercus rotundifolia : Yeuseraies à Laurier tin	9340-3	Forêts de Chêne vert de la plaine catalo-provençale	45.312		856.14	12.8	1258.7	24.87	Deux types de chênaie verte (yeuseraie) ont été distingués sur le site. La yeuseraie à laurier-tin, qui occupe sur calcaire une grande surface, qui est un habitat forestier jeune, fermé et en extension. La yeuseraie acidiphile, plus mésophile, possède une plus grande richesse biologique due souvent à une maturité plus affirmée. Menacés par les incendies, ces habitats sont globalement dans un bon état de conservation.
	9340-6	Forêts de Chêne vert des collines catalo-provençales	45.313						

<p>Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques - Pin maritime : Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques - Pin maritime</p>	<p>9540-1</p>	<p>Forêts de Pins mésogéens franco-italiennes</p>	<p>42.823</p>	<p>Pinèdes méditerranéennes de Pin maritime</p> 	<p>670.48</p>	<p>10.0</p>	<p>400.65</p>	<p>7.9</p>	<p>Habitat assez répandu sur le site d'étude constitué de deux pinèdes : la pinède de pin maritime sur calcaire ou sur silice et la pinède à pin pignon strictement sur sols siliceux (grès perméens). Il occupe en général une place de transition dans les dynamiques évolutives entre lande/garrigue et chênaie verte sur calcaire non actif ou entre lande/maquis et chênaie liège sur silice. Les populations résiduelles de Pin maritime sur calcaires (sol dolomitique) possèdent cependant un fort intérêt patrimonial du fait de leur installation sur un substrat marginal riche en magnésium. Les peuplements de Pin pignon ont, quant à eux, un grand intérêt paysager.</p>
<p>Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques - Pin parasol : Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques - Pin parasol</p>	<p>9540-2</p>	<p>Forêts de Pins parasols</p>	<p>42.833</p>	<p>Pinèdes méditerranéennes de Pin pignon</p> 	<p>283.21</p>	<p>4.2</p>	<p>172.76</p>	<p>3.39</p>	<p>Habitat assez répandu sur le site d'étude constitué de deux pinèdes : la pinède de pin maritime sur calcaire ou sur silice et la pinède à pin pignon strictement sur sols siliceux (grès perméens). Il occupe en général une place de transition dans les dynamiques évolutives entre lande/garrigue et chênaie verte sur calcaire non actif ou entre lande/maquis et chênaie liège sur silice. Les populations résiduelles de Pin maritime sur calcaires (sol dolomitique) possèdent cependant un fort intérêt patrimonial du fait de leur installation sur un substrat marginal riche en magnésium. Les peuplements de Pin pignon ont, quant à eux, un grand intérêt paysager.</p>

2.5.3.3. Espèces mentionnées à l'article 4 de la directive 79/409/CEE et figurant à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour celle-ci

Les espèces de l'annexe 2 de la Directive européenne, indiquées dans le Formulaire Standard de Données Natura 2000 sont présentées dans les **tableaux II à V** ci-dessous :

Tab. II : Chiroptères de l'annexe 2 de la Directive européenne présents sur la ZSC Rouet (FR9301625) - (source : serveur inpn du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), base de référence 22/06/2015)

Nom scientifique	Nom français	Statut	Abondance
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	Cc	Rare
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	Cc	Rare
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	Cc	Très rare
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	Cc	Rare
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Cc	Rare
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Cc H	Rare
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	Cc H	Rare

Statut : Cc=Concentration ; R=Reproduction ; H=Hibernage.

Tab. III : Reptiles de l'annexe 2 de la Directive européenne présents sur la ZSC Rouet (FR9301625)- (source : serveur inpn du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), base de référence 22/06/2015)

Nom scientifique	Nom français	Statut	Abondance
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	résidence	Commune
<i>Testudo hermanni</i>	Tortue d'Hermann	résidence	Commune

Tab. IV : Poissons de l'annexe 2 de la Directive européenne présents sur la ZSC Rouet (FR9301625) - (source : serveur inpn du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), base de référence 22/06/2015)

Nom scientifique	Nom français	Statut	Abondance
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	résidence	Commune
<i>Telestes souffia</i>	Blageon	résidence	Rare

Tab. V : Invertébrés de l'annexe 2 de la Directive européenne présents sur la ZSC Rouet (FR9301625)- (source : serveur inpn du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), base de référence 22/06/2015)

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Statut	Abondance
Coléoptère	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	résidence	Présente
	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	résidence	Présente
Rhopalocère	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	résidence	Présente
Odonate	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	résidence	Commune
Hétérocère	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée	résidence	Présente



Barbastelle



Cistude d'Europe



Cordulie à corps fin

2.5.3.4. Autres espèces importantes de faune et de flore

Le formulaire Standard de Données ne fournit pas d'indications sur les autres espèces à caractère patrimonial présentes sur le site. En revanche, le Document d'Objectifs (CAD, 2012) indique la présence de plusieurs **espèces remarquables** à l'échelle nationale ou régionale recensées dans les limites du zonage Natura 2000 (cf. pages suivantes).

2.5.3.5. Flore patrimoniale mentionnée sur le site Natura 2000 ZSC Rouet (FR9301625)

(Source DOCOB CAD 2012)

Aucune espèce végétale de l'Annexe II de la Directive Habitats n'a été répertoriée.

La seule espèce végétale d'intérêt communautaire recensée sur le site est classée à l'Annexe IV de la Directive Habitats : il s'agit de la Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), orchidée souvent associée à l'habitat prioritaire « Mares et ruisselets temporaires méditerranéens ».

■ Liste commentée de la flore patrimoniale de la ZSC protégée à l'échelle nationale

Noms latins	Noms vernaculaires	Statut de protection	Commentaire
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	Annexe IV DH, National	Plante très rare, grêle de 20 à 30 cm. Feuilles dressées entourant la base de la tige. Fleurs blanches, nombreuses et petites, en forme de tube et disposées en spirale autour de la tige, peu odorantes. Habitats : Prairies, tourbières, landes humides sur substrat calcaire à acide.
<i>Gladiolus dubius</i>	Glaïeul douteux	National	Le glaïeul douteux est une des deux espèces de glaïeul de la région méditerranéenne française. Les étamines à anthères plus courtes que le filet permettent de distinguer ce glaïeul. Cette espèce des garrigues, maquis et pelouses humides est rare en France, où il est disséminé dans les départements littoraux. Le département du Var concentre l'essentiel de ses populations.
<i>Gratiola officinalis</i>	Gratiolle officinale	National	Elle est glabre et peut atteindre 20 à 60 cm de hauteur. Elle possède une souche rampante et radicante. La tige est dressée, feuillée et creuse. Les feuilles sont opposées à limbe ponctué de glandes.
<i>Heteropogon contortus</i>	Herbe barbue Barbon	National	Elle est présente de manière rare sur le littoral méditerranéen. Cette graminée forme des touffes atteignant en moyenne générale à la floraison une hauteur de 0,75 m. Les tiges sont dressées, fines et simples (ou à un ou deux rameaux), les feuilles sont larges de 2 à 5 mm et leur ligule est remplacé par de longs poils. La feuille supérieure engaine le plus souvent la base de l'épi.
<i>Isoetes duriei</i>	Isoète du Durieu	National	Cette petite fougère se rencontre sur sols siliceux, dans des lieux temporairement humides. Ses feuilles étroite et linéaire la font facilement passer pour une graminée ou autre monocotylédone. Elle se différencie des autres isoètes par la forme de ses mégaspores (organes reproducteurs femelles), dont la surface alvéolée évoque la texture d'une balle de golf.
<i>Isoetes velata</i>	Isoète à voile	National	Présent dans les zones humides tels que les mares temporaires.
<i>Kickxia cirrhosa</i>	Linaire grêle, Linaire à vrilles	National	La Linaire à vrille apprécie les dépressions plutôt fraîches dans des secteurs humides et sablonneux du littoral. Une situation légèrement ombragée lui convient et elle affectionne donc particulièrement les dépressions dunaires inondables des pinèdes littorales.
<i>Lythrum thymifolium</i>	Salicaire à feuilles de thym	National	Très petit lythrum des zones humides reconnaissable à ses feuilles très étroites appliquées contre les tiges et ses très petites fleurs peu visibles généralement à 4 pétales.
<i>Nerium oleander</i>	Laurier-rose	National	arbuste de la famille des Apocynacées originaire de la rive sud de la mer Méditerranée. Il s'agit de la seule espèce du genre Nerium. C'est un arbuste d'environ 2 m de hauteur dont les fleurs blanches, jaunes, rouges ou saumon s'épanouissent de mai à octobre. Habitat type: fourrés arbustifs méditerranéens, hydrophiles, des sols minéraux
<i>Ophioglossum azoricum</i>	Ophioglosse des Açores	National	Ce petit ophioglosse est de petite taille, ses feuilles sont souvent associées par 2, parfois 3, larges et généralement pliées en gouttière. Chacune d'elle porte un épi fertile comportant au minimum 10 paires de sporanges. Il se rencontre, en terrains siliceux peu profonds et temporairement humides.

<i>Orchis coriophora</i> <i>Anacamptis coriophora</i>	Orchis punaise	National	Orchidée terrestre d'Europe, cette plante de 30 cm de hauteur environ a des feuilles allongées, son nom vient de l'odeur caractéristique de ses fleurs dont la couleur varie du pourpre foncé au vert olive. Habitat type : pelouses acidophiles méditerranéennes.
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	Renoncule à feuilles d'ophioglosse	National	C'est une petite plante annuelle (moins de 50 cm) aux fleurs jaunes caractéristiques de « bouton d'or » avec des pétales assez courts. Ses feuilles ovales sont caractéristiques. C'est une plante de milieux humides, voire très humides. Dans la région, on la trouve dans des prairies humides, dans des mares, fossés ou dépressions humides que ce soit en milieu ouvert ou en sous bois, même si ces milieux s'assèchent complètement en été comme c'est souvent le cas dans la région.
<i>Ranunculus revelieri</i>	Renoncule de Revelière	National	Tige : 10-40 cm, grêle, dressée, creuse, rameuse, pouvant émettre des racines aux noeuds inférieurs. Feuilles : glabres, entières ou dentées-serrées. Fleurs : jaune pâle, petites (0.5-0.9 cm), nombreuses, longuement pédonculées. Habitat : lieux humides (mares, fossés, étangs, flaques, marécages, prairies détrempées, vasières) ; sur sols siliceux ; de 0 à 600 m d'altitude.
<i>Rosa gallica</i>	Rosier de France	National	Espèce de rosier originaire d'Europe centrale et méridionale et d'Asie occidentale de la Turquie au Caucase. C'est un arbrisseau à feuilles caduques pouvant atteindre jusqu'à deux mètres de haut, les tiges sont munies d'aiguillons et de poils glandulaires. Les feuilles, imparipennées, comptent de trois à sept folioles vert-bleu. Les fleurs sont réunies en groupes de 1 à 4. Ce sont des fleurs simples, dont la corolle compte cinq pétales de couleur rose, odorantes. Les fruits de forme globuleuse à ovoïde, ont de 10 à 13 mm de diamètre et sont à maturité de couleur orange à brun.
<i>Serapias neglecta</i>	Sérapias méconnu	National	Plante de 10 à 40cm à grandes fleurs (4cm), assez pâles, brun rouge à saumonées, sont groupées en un épi dense. Les lobes latéraux du labelle dépassent largement du casque. La base du labelle porte deux lamelles parallèles, rouges, assez écartées l'une de l'autre. Habitat : Pelouses humides et bois clairs, sur sol siliceux de préférence, dans les seuls départements 06, 83 et en Corse.
<i>Serapias parviflora</i>	Sérapias à petites fleurs	National	plante herbacée pérenne de la famille des Orchidacées. <i>Serapias parviflora</i> est en extension sur les pelouses littorales. Sérapias à petites fleurs. Floraison : mai (juin). Très rare dans le Var.



Ranunculus revelieri



Rosa gallica



Isoetes velata

■ Liste commentée de la flore patrimoniale de la ZSC et/ou protégée à l'échelle régionale

Noms latins	Noms vernaculaires	Statut de protection	Commentaire
<i>Agrostis pourretii</i>	Agrostide de Pourret	Régional (PACA)	Plante typique de la région méditerranéenne.
<i>Aira provincialis</i>	Canche de Provence	Régional (PACA)	Plante typique de la région méditerranéenne.
<i>Arundo plinii</i>	Canne de Pline	Régional (PACA)	Espèce plus compacte dans toutes ses parties. Tiges érigées à feuilles opposées, courtes et particulièrement raides. La plante offre un graphisme intéressant mais peut devenir envahissante par son système rhizomateux.
<i>Asplenium obovatum</i>	Doradille lancéolée, Doradille de Billot	Régional (PACA)	Habitat : pente rocheuse silicieuse
<i>Biserrula pelecinus</i>	Astragale double-scie,	Régional (PACA)	Plante annuelle de 10-30 cm., velue, couchée ou ascendante ; feuilles imparipennées, à 7-15 paires de folioles ovales ou oblongues, entières ; stipules libres lancéolées ; fleurs blanchâtres au sommet. Habitat : Lieux secs et arides du Midi.
<i>Prangos trifida</i> <i>Cachrys trifida</i>	Amarinthe	Régional (PACA)	Présent dans les pelouses méditerranéennes.
<i>Carex depressa basiliaris</i>	Laïche à épis dès la base	Régional (PACA)	C'est une plante cespiteuse, peu commune, qu'on peut rencontrer dans les bois clairs de la région méditerranéenne.
<i>Carex olbiensis</i>	Laïche d'Hyères	Régional (PACA)	Plante vivace de 30-60 cm., glabre, à souche courte épaisse gazonnante ; tige inclinée au sommet, triquète, lisse ; feuilles allongées, larges de 4-8 mm., scabres. Habitat : Bois secs du Midi.
<i>Chaetonychia cymosa</i> <i>Paronychia cymosa</i>	Paronyque en cime	Régional (PACA)	Feuilles allongées, ayant, en général, moins de 2 mm de largeur ; sépales à pointes plus ou moins en crochet; groupes de fleurs non mêlés aux feuilles.
<i>Cicendia filiformis</i>	Cicendie filiforme	Régional (PACA)	Petite plante annuelle de 5-15 cm., glabre, à tiges filiformes, rigides, dressées, simples ou peu rameuses, à rameaux dressés ; habitat : Marais, landes et bois humides, dans presque toute la France et en Corse ; très rare dans le Midi.
<i>Crassula vaillantii</i>	Crassulée de Vaillant	Régional (PACA)	C'est une plante annuelle de 2 à 6 cm de hauteur (inflorescences comprises), glabre et souvent rougeâtre. Les tiges sont dressées ou ascendantes, faibles et formant des petites touffes lâches. Les feuilles sont linéaires-oblongues, sub-obtuses, presque planes et succulentes. On la rencontre dans les lieux sablonneux et humides ou au moins inondés temporairement.
<i>Crypsis schoenoides</i>	Crypsis faux-choin	Régional (PACA)	Plante que l'on retrouve dans les mares temporaires méditerranéennes.
<i>Delphinium fissum</i>	Dauphinelle fendue	Régional (PACA)	Ce grand delphinium se reconnaît à ses feuilles découpées en lanières très étroites. Cette plante se rencontre dans les landes et les pentes rocailleuses très sèches de basse altitude.
<i>Exaculum pusillum</i>	Cicendie naine	Régional (PACA)	Affectionnant les sols sablonneux relativement oligotrophes, humides l'hiver et s'asséchant l'été.
<i>Ferulago campestris</i>	Petite Férule	Régional (PACA)	Le genre <i>Ferulago</i> est un genre de plantes herbacées de la famille des Apiaceae
<i>Kengia serotina</i>	Cleistogène tardif	Régional (PACA)	Habitat : coteaux rocailloux du Midi et du sud-est
<i>Lythrum borysthenticum</i>	Lythrum du Dniepr	Régional (Languedoc Roussillon)	plante méditerranéenne, pionnière des mares temporaires

<i>Notholaena marantae</i>	Notholaène de Maranta	Régional (PACA)	Fougère des rochers secs et ensoleillés se reconnaissant à son limbe épais, glabre, coriace et d'un vert glauque très foncé. La face inférieure est entièrement couverte d'écailles brunâtres, le pétiole est foncé et écailleux.
<i>Ophioglossum lusitanicum</i>	Ophioglosse du Portugal	Régional (PACA, Languedoc Roussillon)	Cet Ophioglosse possède des feuilles étroites et non pliées en gouttière. Une seule (parfois 2) de ses feuilles porte un épi fertile trapu comportant généralement moins de 10 paires de sporanges. Espèce qui se rencontre en terrains siliceux peu profonds et temporairement humides.
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse commun	Régional (PACA)	L'ophioglosse est une petite fougère poussant dans les zones humides. Elle ne possède que deux feuilles. La première est stérile, de forme ovale, entière et sans nervure. La seconde, la fertile, est réduite à un rachis allongé portant des spores.
<i>Ophrys provincialis</i>	Ophrys de Provence	Régional (PACA)	Orchidée terrestre de 20-40 cm de haut, qui fleurit de mars à mai en une inflorescence assez lâche qui se compose généralement de 4 à 8 fleurs. Apprécie les pelouses calcaires sèches.
<i>Ophrys splendida</i>	Ophrys brillant	Régional (Languedoc-Roussillon)	Plante vivace (35cm au plus) à tubercules globuleux ou ovoïdes entiers, à tige dressée munie de feuilles ovales ou oblongues à épi assez lâche. Prairies, pelouses relativement sèches et chaudes, à sol calcaire, ou de garrigues, de bois clairs bien exposés sur les coteaux calcaires sur l'ensemble de la chaîne.
<i>Orchis laxiflora</i> <i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	Régional (PACA)	Elle mesure entre 50 et 60 cm, les feuilles sont réparties le long de la tige, les fleurs sont rouge-violet, le labelle comprend une partie centrale blanc pur. Espèce inféodée aux prairies humides la plus commune.
<i>Serapias lingua</i>	Sérapias en langue, Sérapias en languette	Régional (Bretagne, Centre, Limousin)	Ce sérapias est un des plus répandu en France, il se rencontre de la méditerranée au littoral atlantique. C'est une plante fine et élancée, au label généralement d'un beau rouge foncé, mais pouvant montrer différentes variations de couleur, à la pilosité rase et peu abondante.
<i>Serapias olbia</i>	Sérapias de Provence Sérapias d'Hyères	Régional (PACA)	Ce Sérapias se reconnaît à son labelle dont l'épichile est lancéolé et fortement rabattu sous l'hypochile. Il possède une callosité noirâtre sillonnée ou scindée en deux.
<i>Solenopsis laurentia</i>	Solénopsis de Laurenti	Régional (PACA)	Plante annuelle de 3-10 cm., glabre ou pubérulente, à racine grêle ; tige délicate, dressée, feuillée ; feuilles courtement pédonculées, Mares et lieux humides de la région méditerranéenne
<i>Trifolium bocconeii</i>	Trèfle de Boccone	Régional (PACA)	Famille des fabacées
<i>Viola jordanii</i>	Violette de Jordan	Régional (PACA)	Flore qui se rencontre dans les sous-bois secs (chênaies vertes principalement) et les landes.
<i>Chrysopogon gryllus</i> Syn. <i>Andropogon gryllus</i>	Chrysopogon grillon	Aucun	Cette graminée au port rigide conserve son feuillage vert durant tout l'hiver. Les fleurs très légères, de couleur rose apparaissent en début d'été et restent décoratives assez longtemps. Elle reste une valeur sûre dans les régions chaudes aux étés très secs, qu'elle supporte bien.

<i>Cytisus triflorus</i>	Cytise à trois fleurs	Aucun	Arbrisseau de 1 m. à 1 m. 50, dressé, robuste, à rameaux allongés, les jeunes couverts de poils appliqués ; feuilles pétiolées, à folioles obovales, couvertes sur les deux faces de poils appliqués. Habitat : Bois et coteaux des montagnes calcaires du Sud-Est.
<i>Malva tournefortiana</i>	Mauve de Tournefort	Aucun	Fleurs blanches, mauves ou violettes. Espèce végétale se développant sur des décombres.
<i>Orchis champagneuxii</i> <i>Anacamptis champagneuxii</i>	Orchis de Champagneux	Aucun	Plante herbacée de la famille des Orchidacées, qui en diffère par son labelle non maculé et un éperon très long au sommet élargi.[1][2]
<i>Zygodon forsteri</i>		Aucun	1 cm de hauteur, noirâtre vert, formant des petits coussins ouverts d'une consistance molle ou lâche, souvent de protonema persistante.



Trèfle de Boccone



Orchis de Champagneux



Cytise à trois fleurs

2.5.3.6. Chiroptères de l'annexe IV de la Directive Habitats mentionnés sur la ZSC Rouet (FR9301625)

(Source : DOCOB CAD, 2012).

Onze espèces inscrites à l'Annexe IV de la Directive Habitats ont été identifiées sur le site N2000.

Tableau 19 : Espèces de Chiroptères inscrites à l'Annexe IV identifiées sur le site

Liste des espèces	N2000 Rouet	Gîte	Ecoute	Capture	Statut
Espèces observées depuis 1990					
Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentonii</i>)	●	X	X	X	Reproduction
Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	●	X		X	Inconnu
Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	●	X	X		Inconnu
Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	●		X		Inconnu
Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	●		X	X	Reproduction ?
Pipistrelle soprane (<i>Pipistrellus pygmaeus</i>)	●		X	X	Inconnu
Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	●	X	X	X	Reproduction
Pipistrelle de Nathusius (<i>Pipistrellus nathusii</i>)	●		X		Inconnu
Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>)	●		X		Inconnu
Oreillard sp (<i>Plecotus sp</i>)	●	X	X		Inconnu
Molosse de Cestoni (<i>Tadarida teniotis</i>)	●		X		Inconnu
Total :	11				

Murin de Daubenton, (*Myotis daubentonii*)

Le Murin de Daubenton est sans doute l'espèce caractéristique des zones lacustres. En effet, c'est une espèce de taille moyenne qui est principalement liée aux cours d'eau calmes et aux plans d'eau. Il gîte dans des fissures et des petites cavités, notamment sous les ponts et dans les arbres creux.

Ce Murin occupe toutes les régions françaises

En région PACA, il est présent dans tous les départements et notamment sur les rivières du Var et le cours de la Durance.

L'espèce a été observée principalement sous des ponts où elle gîte communément. Une expertise des ponts avant la réalisation de travaux est primordiale.

Murin de Natterer, (*Myotis nattereri*)

Le Murin de Natterer est une chauve-souris de taille moyenne.

Cette espèce est forestière et chasse fréquemment dans les bois et les zones humides. Elle établit ses colonies de reproduction dans les arbres creux et les fissures des bâtiments. L'hibernation a lieu en cavité souterraine, souvent dans des fissures.

L'espèce a été observée dix fois sur le site, dont deux mettant en évidence des gîtes de reproduction.

C'est une espèce forestière qui chasse en sous bois herbacé. Les mesures de gestion pour la forêt appliquées à la Barbastelle d'Europe sont favorables à l'espèce.

Murin Sp, (*Myotis sp*)

Dans certains cas et notamment avec les Anabat, la distinction entre les différents murins est impossible.

Noctule de Leisler, (*Nyctalus leisleri*)

La Noctule de Leisler est une espèce forestière de taille moyenne.

Elle se reproduit dans des cavités d'arbres (trous de Pics) et plus rarement dans les bâtiments (volets, doubles toits...).

Cette espèce est largement répandue sur le territoire national mais en faibles effectifs.

Dans la région elle a été contactée dans tous les départements mais semble plus commune dans les pré-Alpes.

Sérotine Commune, (*Eptesicus serotinus*)

Espèce de grande taille. C'est une espèce qui occupe les bâtiments (doubles toits, volets...), les fissures des falaises et les cavités. La Sérotine commune occupe tout le territoire français.

En région PACA elle est répandue dans tous les départements et semble assez commune.

L'espèce est sensible aux éoliennes.

Pipistrelle Commune, (*Pipistrellus pipistrellus*)

La pipistrelle commune est bien présente sur l'ensemble du site.

C'est la plus petite et la plus commune des chauves-souris françaises. Elle chasse volontiers sous les lampadaires des villes et des villages. Elle est donc l'espèce la plus adaptée aux zones urbaines et périurbaines avec jardins. Cependant, une trop forte pression d'illuminations amène une régression généralisée de l'entomofaune préjudiciable à tous les insectivores.

Pipistrelle de Kuhl, (*Pipistrellus kuhlii*)

La pipistrelle de Kuhl semble présente sur l'ensemble du site. C'est une espèce ubiquiste adaptée au milieu urbain.

Pipistrelle Pygmée, (*Pipistrellus pygmaeus*)

Cette espèce est une espèce jumelle de la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) qui se distingue principalement par une émission ultrasonique à 55 kHz. Sur le littoral méditerranéen elle semble présente sur beaucoup de rivières de basse altitude. L'espèce est présente sur le site. On ne sait pas si elle s'y reproduit.

Pipistrelle de Nathusius, (*Pipistrellus nathusii*)

La Pipistrelle de Nathusius est potentiellement présente sur l'ensemble du site aux périodes de transit mais doit se concentrer sur les espaces forestiers de feuillus.

Elle est très liée aux milieux humides et aux ripisylves.

Elle est présente en Provence-Alpes-Côte d'Azur en plaine en très importantes populations lors des migrations d'automne et de printemps. Des prospections complémentaires à cette période permettraient d'augmenter les connaissances sur cette espèce sur le site.

Pipistrelle Sp, (*Pipistrellus sp.*)

Dans certaines conditions, comme l'observation derrière un volet, la distinction entre les différentes Pipistrelles est impossible de part leur ressemblance morphologique.

Les observations de Pipistrelle sp. correspondent majoritairement aux deux espèces Pipistrelle commune ou Pipistrelle de Kuhl.

Vespère de Savi, (*Hypsugo savii*)

Le Vespère de Savi est une espèce à tendance méditerranéenne liée aux zones rupestres.

Elle gîte régulièrement dans les fissures en falaise.

Oreillard Gris, (*Plecotus austriacus*)

Les oreillards se caractérisent par leurs très grandes oreilles. L'Oreillard gris se reproduit généralement en petites colonies, dans des fissures de bâtiments, d'arbres et de falaises. Il est associé aux milieux semi-ouverts mais, en Provence, on le trouve aussi bien dans des milieux très ouverts. Les milieux forestiers sont à conserver en priorité ainsi que les gîtes arboricoles.

Oreillard Sp, (*Plecotus sp.*)

Dans certaines conditions, comme l'observation en gîte, la distinction entre les différents Oreillard est impossible de part leur ressemblance morphologique. Les observations de *Plecotus sp.* correspondent majoritairement à de l'Oreillard gris.

Molosse de Cestoni, (*Tadarida teniotis*)

Le Molosse de Cestoni est une chauve-souris de grande envergure qui gîte dans les fissures des hautes falaises, et des grands édifices. Elle gîte probablement dans les falaises proches du site Natura 2000. L'espèce serait sensible aux éoliennes.

✓ Tableau des espèces (statut, menace et protection)

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection				Statut de menace (livre rouge France)	Statut biologique sur le site N2000
		Directive Habitats	Bonn	Berne	Protection National		
<i>Espèces de l'annexe 2 de la Directive „Habitats“</i>							
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Connaissances à affiner - Population : présence, 1 individu aux abords du site - Situation sur le site : inconnu
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Quasi-menacé	Reproduction, estive Zone de chasse en période de reproduction sur la partie ouest du site - Population : peu régulier, 4 individus capturés - Localisation sur le site : répandu
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Reproduction, estive. Zone de chasse en période de reproduction sur l'ensemble du site - Population : régulier >20 individus - Localisation sur le site : répandu
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Quasi-menacé	Estive, Zone de chasse en période de reproduction au sud du site - Population : présence >10 individus. - Situation sur le site : localisé
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Vulnérable	Estive, transit ? Zone de chasse en période de reproduction sur l'ensemble du site - Population : présence >5 individus - Localisation sur le site : localisé

Petit murin	Myotis blythii	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Quasi-menacé	Transit ? Zone de chasse en période de reproduction sur l'ensemble du site - Population : présence >5 individus - Localisation sur le site : localisé
Grand murin	Myotis myotis	DH2	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Transit ? Zone de chasse en période de reproduction sur l'ensemble du site - Population : présence >5 individus - Localisation sur le site : localisé
<i>Espèces de l'annexe 4 de la Directive „Habitats“</i>							
Murin de Daubenton	Myotis daubentonii	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Murin de Natterer	Myotis nattereri	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Quasi-menacé	Statut inconnu
Sérotine commune	Eptesicus serotinus	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Reproduction ?
Pipistrelle soprane	Pipistrellus pygmaeus				X	Préoccu-pation mineure	Reproduction ?
Pipistrelle de Kuhl	Pipistrellus kuhli	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Vespère de Savi	Hypsugo savii	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Oreillard sp	Plecotus sp	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Molosse de Cestoni	Tadarida teniotis	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Préoccu-pation mineure	Statut inconnu
Pipistrelle de Nathusius	Pipistrellus nathusii	DH4	Annexe 2	Annexe 2	X	Quasi-menacé	Statut inconnu



Murin de Daubenton

2.5.3.7. Insectes remarquables mentionnés sur le site Natura 2000 ZSC Rouet (FR9301625)-

(Source : DOCOB CAD, 2012).

Le site Forêt de Palayson, Bois du Rouet présente un fort intérêt entomologique. En effet, environ 25 espèces ont pu être recensées au travers d'une recherche bibliographique, d'observations antérieures réalisées par le G.E.E.M, ou à l'issus des inventaires terrains de 2010, ayant souvent une situation spécifique au site.

ESPECES D'INTERET PATRIMONIAL RETENUES COMME PRESENTE SUR LE SITE NATURA 2000	Directive Habitats / Convention de Berne/ Intérêt Patrimonial PACA
ODONATES	
Caloptéryx Ouest méditerranéen - <i>Calopteryx xanthostoma</i> (Charpentier, 1825)	IP
Cordulie annelée - <i>Cordulegaster boltonii immaculifrons</i> Dale, 1834	IP
Cordulie méridionale - <i>Somatochlora meridionalis</i> Nielsen, 1935	IP
ORTHOPTERES	
Ephippigère terrestre - <i>Ephippiger terrestris terrestris</i> (Yersin, 1854)	IP
Magicienne dentelée - <i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	An. IV/ An.2
COLEOPTERES	
<i>Anommatus distinctus</i> Doderro 1900	IP
Carabe de Solier - <i>Chrysocarabus solieri</i> Dejean 1826	IP (protégé en France)
<i>Entomoculia arcsensis</i> Coiffait, 1959	IP
<i>Eretes sticticus</i> (Linné 1767)	IP
<i>Gynotyphlus perpusillus</i> Doderro 1900	IP
<i>Paramaurops varensis</i> (Binaghi 1945)	IP
<i>Trichoptera pion holosericeum</i> (Gyllenhal 1833)	IP
LEPIDOPTERES	
Aurore de Provence - <i>Anthocharis euphenoides</i> (Straudinger, 1869)	IP
Azuré des orpins - <i>Scolitantides orion</i> (Pallas, 1771)	IP
Diane - <i>Zerynthia polyxena</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	An. IV/ An.2
Mélictée des linaires - <i>Mellicta dejone</i> (Geyer, 1832)	IP
Pacha à deux queues - <i>Charaxes jasius</i> (Linné, 1767)	IP
Petit mars changeant - <i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	IP
Piérade de l'ibéride - <i>Pieris mannii</i> Mayer, 1851	IP
Piérade du sainfoin - <i>Leptidea duponcheli</i> (Staudinger, 1871)	IP
Proserpine - <i>Zerynthia rumina</i> (Linnaeus, 1758)	IP (protégé en France)
Thécla de l'arbousier - <i>Callophrys avis</i> (Chapman, 1909)	IP
Thécla du frêne - <i>Laeosopis evippus</i> (Hübner, 1793)	IP
Zygène du panicaut - <i>Zygaena rhadamanthus</i> (Esper, 1789)	IP (protégé en France)

Les Odonates :

Caloptéryx Ouest méditerranéen, *Calopteryx xanthostoma* (Charpentier 1825)

Cette libellule méridionale d'intérêt patrimonial est assez bien représentée dans le département du Var, notamment sur l'Argens. Observée en 2009 sur le site au Pont d'Endre (Callas), nous ne l'avons pas retrouvée en 2010. Elle est par ailleurs citée de la commune du Muy sans précision par Papazian (com. pers.).

Cordulie annelée, *Cordulegaster boltonii immaculifrons* (Sélys 1843)

Sous-espèce considérée d'intérêt patrimonial, du fait de sa répartition localisée à l'extrême sud du pays, hors Corse. Dans le Var, elle n'est pas rare. Elle est signalée de la Colle du Rouet, sans localisation précise (Terzian, Papazian in Rombaut, 1994). Grand (1996), l'indique aussi du Torrent du Blavet, à 210 m d'altitude et du Vallon de Pennafort sous la D25, respectivement sur les communes de Bagnols-en-Forêt et de Callas. Nous ne l'avons pas trouvée lors notre campagne de terrain en 2010.

Cordulie méridionale, *Somatochlora meridionalis* (Nielsen 1935)

Libellule citée dans la littérature du Torrent du Blavet, à 210 m d'altitude, sur la commune de Bagnols-en-Forêt (Grand, 1996). Cet Odonate qui fréquente les ruisseaux et points d'eaux forestiers dans l'étage méditerranéen, présente une aire isolée en France où il n'est dénombré que du Var et du sud de la Corse. Très localisé, il affectionne a fortiori des biotopes généralement peu prospectés par les odonatologues, ce qui justifierait des prospections complémentaires ciblées, afin de préciser son statut sur le site et plus généralement sur le département du Var.

Les Orthoptères :

Ephippigère terrestre, *Ephippiger terrestris terrestris* (Yersin 1856)

Cette sauterelle endémique du sud-est de la France et du sud de la Suisse semble assez commune sur le site, plus particulièrement dans les formations ouvertes et semi-ouvertes au-dessus de l'Endre. Nous l'avons également recensée au Plan du Blavet, sur la commune de Bagnols-en-Forêt.

Magicienne dentelée, *Saga pedo* (Pallas 1771)

La magicienne dentelée a été trouvée sur deux stations différentes : la Réserve Biologique Dirigée de la Mare de Catchéou, Forêt Domaniale de la Colle du Rouet (L.Marsol-G.E.E.M., 2006) et sur le Vallon de la Catalane, Callas (S. Bence-O.N.E.M., 2008). Cette espèce parthénogénétique dotée de faibles effectifs montre à l'âge adulte une activité essentiellement crépusculaire et nocturne en région méditerranéenne. Sa découverte non fortuite, implique de fait des recherches spécifiques à la lampe dans les biotopes favorables, par ailleurs nombreux sur le site Natura 2000 de la Forêt de Palayson et du Bois du Rouet.

Les Coléoptères :

Les données suivantes proviennent exclusivement de la littérature. En effet ces captures sont rarement casuelles et demandent en général la mise en œuvre de techniques particulières : lavage de terre, tamisage de litière, piégeages, spécialement pour les petites espèces endogées ripicoles ou hôtes de la litière de feuilles mortes.

Carabe de Solier, *Chrysocarabus solieri* (Dejean 1826)

Ce taxon qui comporte de nombreuses sous-espèces régionales est indiqué des communes de Bagnols-en-Forêt et de St Paul-en-Forêt sans localisation précise (Bonadona, 1973). Les populations de cet insecte semblent avoir nettement régressé ces dernières décennies dans l'étage méditerranéen, sous l'impact des incendies de forêt successifs.

Trichopteraion holosericeum (Gyllenhal 1833)

Apionidae d'intérêt patrimonial en limite d'aire dans notre région, signalé des charmaies au nord du massif de la Colle du Rouet et de la Forêt Royale, sur les communes de St-Paul-en-Forêt et de Callas (in Rombaut, 1994).

Eretes sticticus (Linné 1767)

Ce rare Dytiscidae méridional des eaux stagnantes est connu de la mare du Catchéou, sur la commune du Muy (Terzian, 1979).

A relever également dans la littérature la mention de certains endogés en fort pourcentage dans notre région comme :

- *Gnomypterus perpusillus* (Doderò 1900), signalé de Bagnols-en-forêt mais sans localisation précise par Hervé (1971).

Ou endémiques :

- *Anommatus distinctus* (Doderò 1900) et

- *Entomoculia arvensis* (Coiffait 1959), collectés dans les Gorges de Pennafort sur la commune de Callas par Hervé en 1971 pour le premier, et en 1977 pour le second.

- *Paramaurops varensis* (Binaghi 1945), seulement connu de la Vallée du Reyran (Hervé, 1965).

Les Lépidoptères :

Aurore de Provence, *Anthocharis euphenoides* (Straudinger, 1869)

La PACA constituant la limite d'aire orientale de sa répartition, l'Aurore de Provence est classée parmi les espèces d'intérêt patrimonial. Jamais très abondant, à l'opposé de l'Aurore, espèce voisine, il reste cependant bien représenté dans notre département. Observé près des ruines de Prignonet, Callas. Pas de menace particulière sur le site.

Azuré des orpins, *Scolitantides orion* (Pallas, 1771)

L'Azuré des orpins a été vu vers Le Pont d'Endre (Callas). Il apprécie les garrigues chaudes et s'observe au printemps. Compte tenu de sa localisation sur le site, il paraît peu menacé à court terme.

Diane, *Zerynthia polyxena* (Denis & Schiffermüller, 1775)

Espèce en annexe IV de la Directive Habitats et en Annexe 2 de la Convention de Berne.

De nombreuses citations concernent la Diane, sur le site :

- Ripisylves de l'Endre et du Blavet et certains de leurs affluents (Varenne, in Rombaut, 1994)

- Plaine de Palayson (in Rombaut, 1994)

- Vallon des Hubriagues, Le Muy (C.Darcemont-G.E.E.M., 2008)

- Entre Bagnols-en-Forêt et les Gorges du Blavet (R.Gibbons-O.N.E.M., 2007)

- Callas, nord des Gorges de Pennafort, (R.Gibbons-O.N.E.M., 2006)

- Callas, Vioune et Joyeuse (S.Montagnier-O.N.E.M., 2001)

- Callas, vallée de l'Endre (P.Tartary, D. Rodriguez, F. Deltour, C. Rives-O.N.E.M., 2006)

- Forêt Domaniale de la Colle du Rouet - canton de Palayson, Roquebrune-sur-Argens (L.Marsol-O.N.E.M., 2006)

- Réserve Biologique Dirigée de la Mare de Catchéou, Forêt Domaniale de la Colle du Rouet (L.Marsol-O.N.E.M., 2006-2007).

Ce papillon affectionne les milieux situés à proximité des cours d'eau et il s'avère bien représenté sur le site et aux alentours, notamment vers l'Argens et plus en aval. Le bon maintien de ses populations va dépendre des mesures de gestion visant à pérenniser l'état actuel des cours d'eaux et des biotopes alentours.

Mélitée des linaires, *Mellicta dejone* (Geyer, 1832)

La Mélitée des linaires est encore répandue dans l'arrière pays mais tend à régresser. Les milieux ouverts de la partie nord du massif lui sont propices. Observée au niveau du Petit Siaï (sud), sur la commune de Callas.

Pacha à deux queues, *Charaxes jasius* (Linné, 1767)

La Pacha à deux queues (ou Jason) recherche les maquis à arbousiers. Bon voilier, il peut remonter assez haut dans l'arrière pays. L'espèce n'est pas menacée.

Références et observations : Plaine de Palayson (in Rombaut, 1994) / Vers la source de l'Aiguillon, la Bouverie / Carrefour des pistes au lieu-dit de "La Fontaine des Chasseurs", Callas.

Petit mars changeant, *Apatura ilia* (Denis & Schiffermüller, 1775)

Le petit Mars changeant apprécie les milieux de ripisylves. Vu au pont d'Endre (Le Muy), il est probablement présent plus en amont. Menacé par tout projet pouvant affecter la ripisylve, avec un risque cependant assez faible sur ce secteur.

Piéride de l'ibéride, *Pieris mannii* (Mayer, 1851)

En forte régression en France, la Piéride de l'Ibéride ne semble pas menacée en P.A.C.A. Recensée près du bord de l'Endre, vers le Pont d'Endre (Callas), également sur la commune du Muy, le long de l'Endre.

Piéride du sainfoin, *Leptidea duponcheli* (Staudinger, 1871)

Les populations françaises de la Piéride du sainfoin sont isolées, l'espèce se rencontrant par ailleurs dans les Balkans et plus à l'est. En P.A.C.A., elle se trouve plutôt dans l'arrière pays, et cette observation au Pont d'Endre (Callas), représente de ce fait une relative exception.

L'urbanisation en général, présente une menace pour ce taxon.

Proserpine, *Zerynthia rumina* (Linnaeus, 1758)

Lépidoptère protégé en France. La Proserpine est surtout plus commune à l'ouest du département ou dans l'arrière pays et sa présence sur le site est à signaler. Contrairement à la Diane, elle va plutôt rechercher des garrigues et maquis ouverts. C'est le risque de fermeture des milieux qui représente la menace principale pour ce papillon.

Données bibliographiques : Entre Bagnols-en-Forêt et les Gorges du Blavet (R.Gibbons-O.N.E.M., 2006) et Vallon du Gros-Collet à Callas (S.Montagnier-O.N.E.M., 2001).

Thécla de l'arbousier, *Callophrys avis* (Chapman, 1909)

Le Thécla de l'arbousier s'observe en avril dans les maquis à arbousiers, en général sur les toutes premières collines à proximité de la mer. Le site offre une position originale, plus éloignée du littoral. Données : Quelques stations du massif de la Colle du Rouet mais sans localisation précise (Varenne in Rombaut, 1994) et Plaine de Palayson (in Rombaut, 1994). Incendies et urbanisation sont les deux plus grosses menaces qui pèsent sur les populations isolées et par conséquent globalement vulnérables de ce papillon.

Thécla du frêne, *Laeosopis evippus* (Hübner, 1793)

Le Thécla du frêne fréquente les bordures de rivières, de ruisseaux, voire de mares temporaires, où pousse sa plante hôte (principalement frêne, parfois le troène).

Observation : Entre les Plaines et sous le Petit Coulet Redon, vers le ruisseau de la Font des Anguilles.

Signalé également du bord de l'Endre sur la commune de Callas (Kan Pieter & Kan-van Limburg Stirum Brigitte, com. pers.).

Les milieux qu'il colonise sur le site ne semblent actuellement pas menacés.

Zygène du panicaut, *Zygaena rhadamanthus* (Esper, 1789)

Espèce protégée en France. La Zygène cendrée ne semble pas menacée mais plutôt en expansion.

Données : Massif de la Colle du Rouet, dans les biotopes qui lui sont favorables mais sans localisation précise (Varenne, 1994) et Plaine de Palayson (in Rombaut, 1994).

✓ Tableau des espèces (statut, menace et protection)

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection				Statut de menace (livre rouge France)	Statut biologique sur le site N2000
		Directive Habitats	Bonn	Berne	Protection National		
<i>Espèces de l'annexe 2 de la Directive „Habitats“</i>							
Lucarne cerf volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2		Annexe 3			Espèce avérée
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	DH2		Annexe 2	X	Vulnérable	Espèce commune en Provence mais rare sur la bande littorale. Présence non confirmée pendant les inventaires mais fortement potentielle
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	DH2		Annexe 2	X	Vulnérable	Espèce avérée, répandue dans le Var. Bon état de conservation sur le site
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	DH2		Annexe 2			Espèce non avérée suite aux inventaires terrain, mais avérée selon la bibliographie. Les experts scientifiques ne savent donc pas se prononcer sur le niveau de sa présence. De ce fait statut biologique de l'espèce inconnu
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	DH2					Présence potentielle à dire d'expert (sans pouvoir statuer sur son niveau de potentialité). Espèce non inventorié dans la bibliographie ni pendant les inventaires terrains.
<i>Espèces patrimoniales</i>							
Aurore de Provence	<i>Anthocharis euphenoides</i>						Présence avérée
Azuré des orpins	<i>Scolitantides orion</i>						Présence avérée
Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	DH4		Annexe 2			Présence avérée
Mélitée des linaires	<i>Mellicta dejone</i>						Présence avérée

Pacha à deux queues	Charaxes jasius						Présence avérée
Petit mars changeant	Apatura ilia						Présence avérée
Piérïde de l'ibéride	Pieris manni						Présence avérée
Piérïde du sainfoin	Leptidea duponcheli						Présence avérée
Proserpine	Zerynthia rumina				X		Présence avérée
Thécla de l'arbousier	Callophrys avis						Présence avérée
Thécla du frêne	Laeosopsis evippus						Présence avérée
Zygène du panicaut	Zygaena rhadamanthus				X		Présence avérée
	Anommatus distinctus						Présence avérée
Carabe de Solier	Chrysocarabus solieri				X		Présence avérée
	Entomoculia arcsensis						Présence avérée
	Eretes sticticus						Présence avérée
	Gynotiphylus perpusillus						Présence avérée
	Paramaurops varensis						Présence avérée
	Trichopteration holosericeum						Présence avérée
Caloptéryx Ouest méditerranéen	Calopteryx xanthostoma						Présence avérée
Cordulie annelée	Cordulegaster boltonii immaculifrons						Présence avérée
Cordulie méridionale	Somatochlora meridionalis						Présence avérée
Ephippigère terrestre	Ephippiger terrestris						Présence avérée
Magicienne dentelée	Saga pedo	DH4		Annexe 2			Présence avérée

2.5.3.8. Reptiles et Amphibiens mentionnés sur le site Natura 2000 ZSC Rouet (FR9301625)-

(Source : *DOCOB CAD, 2012*).

✓ Présentation générale, richesse du site

La richesse herpétologique du site était connue avant les inventaires Natura 2000. Cependant, ces derniers ont permis de réévaluer l'enjeu des espèces de reptiles et d'amphibiens au sein de ce secteur d'étude. La tortue d'Hermann et la cistude d'Europe sont présentes sur le site, de façon importante d'un point de vue quantitatif. Des reptiles et amphibiens patrimoniaux complètent cette richesse hérapétologique remarquable.

✓ Méthodologie d'inventaire et de cartographie

En ce qui concerne les reptiles et amphibiens d'intérêt communautaire, les inventaires ont été réalisés par le Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP), en association avec Var-Nature. Les espèces de l'annexe II de la Directive « Habitat » ont fait l'objet d'une recherche approfondie. Cela concerne la tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) et de la Cistude d'Europe (*Emys Orbicularis*). Suite à la demande de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, des investigations sur le Pélobate Cultripède (*Pelobates Cultripes*) ont été entreprises. De plus, les autres espèces contactées lors des inventaires et relevant d'un intérêt particulier font l'objet d'une liste commentée.

- Inventaire de la Tortue d'Hermann

S'agissant plus spécifiquement de la tortue d'Hermann, 3 protocoles d'inventaire ont été utilisés :

- Un inventaire normalisé développé par Marc CHEYLAN (CNRS – EPHE de Montpellier) pour évaluer et suivre à long terme les populations de Tortue d'Hermann : utilisation de zones échantillons de 1 ha réparties sur l'ensemble de la zone d'étude et présentant une certaine homogénéité des milieux (stratégie d'échantillonnage semi-aléatoire). Les zones ont été parcourues durant 12 minutes, à raison de 3 passages minimum.

- Un inventaire plus aléatoire sur l'ensemble de la zone d'étude, afin de localiser la présence de tortues d'Hermann et de pontes prédatées. Ces prospections ont été menées dans l'objectif de localiser des habitats occupés par les tortues d'Hermann, dans les zones interstitielles aux quadrats.

- Un inventaire sur des prospections post incendie a été entrepris sur le feu de Seillans qui s'est déclaré au début de période estivale. Ces prospections consistent à parcourir, après incendie, les secteurs les plus favorables à la tortue, à la recherche d'individus rescapés ou bien décédés.

L'ensemble de ces protocoles a été réalisé durant les mois d'avril, mai, juin, et une partie de juillet. Le taux d'échantillonnage s'élève à 260 ha, soit près de 7% de l'habitat favorable de la tortue d'Hermann estimé sur le site.

- Inventaire de la Cistude d'Europe

La méthodologie employée pour l'inventaire de la Cistude d'Europe a consisté à parcourir l'ensemble du linéaire hydrographique de la zone d'étude, de jour, en progressant doucement et en cherchant aux jumelles les individus pouvant être postés sur les berges ou tout autre support. L'inventaire s'est déroulé entre les mois d'avril et juillet 2010.

Le taux d'échantillonnage des cours d'eau est de 81 km (de l'ordre de 41% du linéaire total), sachant que les prospections du réseau hydrographique ont été de 180 km au total.

- Inventaire du pélobate cultripède

Les investigations du Pélobate Cultripède ont commencé par un repérage des points d'eau sur carte IGN au 1/25000. La méthode pratiquée a consisté à sonder de jour les pièces d'eau visitées à l'aide d'épuisettes à manche télescopique permettant de prospecter loin des berges ou en zone profonde. Les têtards capturés ont été déterminés sur place grâce à des clefs spécialisées (MIAUD & MURATET, 2004) et immédiatement relâchés dans leur milieu.

✓ Les reptiles et amphibiens Natura 2000

Le site Natura 2000 « Forêt de Palayson, Bois du Rouet » est un site majeur par la présence de deux éléments phares de la protection de la faune varoise : la Tortue d'Hermann et la Cistude d'Europe, toutes deux classées en annexe II de la Directive « Habitats ».

Tortue d'Hermann, Testudo hermanni hermanni

La tortue est l'espèce emblématique du midi méditerranéen français. Autrefois abondante en Provence, en Corse et dans le Roussillon, elle ne subsiste plus aujourd'hui que dans une partie du département du Var et en Corse. Le Var accueille donc, sur une superficie réduite, la dernière population continentale française d'un animal connaissant une situation critique en Europe occidentale.

Espèce herbivore, elle affectionne divers biotopes : plaines alluviales caillouteuses, landes et dunes côtières, prairies exploitées... Mais ce sont généralement les zones collinéennes plus ou moins boisées qui caractérisent le mieux son habitat, avec pour espèces caractéristiques le chêne vert sur terrain calcaire et le chêne-liège sur sol cristallin. De façon générale, la présence d'eau est un facteur déterminant, ainsi que la présence de zones dégagées sèches pour la ponte.

Les menaces qui pèsent sur l'espèce sont nombreuses : les feux de forêt, la dynamique forestière et agricole, la surabondance des sangliers, le prélèvement intensif, l'urbanisation, la fragmentation des populations.



Tortue d'Hermann

Sur le site Natura 2000, les références bibliographiques, les observations anciennes (supérieures à 20 ans), ainsi que la topographie et la qualité des habitats naturels pouvaient laisser entendre une présence abondante de l'espèce sur l'ensemble du site. En réalité, la cartographie des observations récentes (moins de 20 ans) montre une répartition morcelée de l'espèce.

Plusieurs secteurs préférentiels fréquentés par la Tortue d'Hermann ont été identifiés :

- les collines de Callas sont un bastion important pour l'espèce. Il se situe en limite d'aire de répartition. Des jeunes et des sub-adultes y sont régulièrement vus ;
- Les inventaires sur le secteur du Lac du Méaulx, et principalement de la frange sud de celui-ci, ont permis de constater des populations de Tortue d'Hermann, qui sont certes relictuelles mais qui semblent être en connexion avec celles de Callas.

Ainsi, sur la partie nord du site, en limite d'aire de répartition de l'espèce, 5 noyaux de population ont été constatés.

Au sud du site, s'étend la plaine permienne, avec des observations beaucoup plus diffuses. La dispersion des points d'observations et les niveaux de densités observés ne permettent pas de conclure à la présence de noyaux de populations denses et localisées. Ce secteur est relativement pauvre en tortues.

Le cœur de la Colle du Rouet ne semble pas non plus favorable.

Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*

La Cistude d'Europe est la seule tortue aquatique indigène de France. Sa distribution varoise est centrée sur les Maures et la dépression permienne, ainsi que la basse Argens et quelques cours d'eau adjacents.

Elle est en déclin dans de nombreux pays d'Europe, tout comme en France. Ce déclin généralisé atteste de la très forte valeur patrimoniale de l'espèce pour le Var. Le Massif de la Colle du Rouet est situé en limite d'aire de répartition de l'espèce en France, ceci en fait un réel intérêt pour sa conservation.



Cistude d'Europe

La Cistude est principalement victime de la destruction des zones humides (drainage, comblements, artificialisation).

Les inventaires et les données bibliographiques montrent la présence de l'espèce sur :

- Tout le cours de l'Endre ;
- Une bonne partie du bassin versant de l'ancien Lac du Méaulx ;
- Le cours du ruisseau des plaines du Rouet ;
- Le cours du ruisseau de Pennafort jusqu'à l'intersection avec la Départementale 25 ;
- Quelques ruisseaux autour des Pradineaux ;
- Une grande partie des ruissellets de la plaine de Palayson et de Terre Gaste ;
- Quelques retenues colinaires ça et là.

La population de cistude sur le site peut être évaluée à plusieurs centaines d'individus. L'état de conservation de l'espèce semble bon sur le site. Les habitats naturels de l'espèce semblent globalement en bon état de conservation. Certaines berges qui ont fait l'objet de remblaiement, sont soumises à l'envahissement par le mimosa, à des activités mécanisées ou à d'autres formes d'artificialisation.

Pélobate cultripède, *Pelobates cultripipes* (DH4 et non DH2)

C'est un crapaud terrestre fouisseur nocturne, qui fréquente les terrains meubles et sablonneux tels que dunes et étangs côtiers, ou encore des milieux ouverts à végétation dégradée (garrigue, parcours à moutons...).

La région PACA n'héberge actuellement qu'une trentaine de sites de reproduction de ce Batracien qui connaît dans le Var la limite nord-est de sa répartition mondiale.

Le Pélobate cultripède est une espèce à très forte valeur patrimoniale pour ce département car sa présence n'y est certifiée qu'en trois endroits : la forêt de Palayson (le Muy), le marais de Gavoti (Besse sur Issole) et la mare de Bonne Cougne (Gonfaron) où il a été récemment découvert. Le Massif de la Colle du Rouet est situé en limite mondiale d'aire de répartition de l'espèce, ceci en fait un réel intérêt pour sa conservation. Cela justifie les inventaires entrepris sur le pélobate cultripède, malgré le fait que ce dernier est une espèce de l'annexe IV de la Directive « Habitats » et non de l'annexe II.



Pélobate cultripède

Les inventaires et les données bibliographiques montrent la présence de l'espèce uniquement sur 6 mares de la Plaine de Palayson incluses dans le périmètre Natura 2000.

L'état de conservation du Pélobate cultripède sur le site semble bon. Les habitats naturels de l'espèce semblent globalement en bon état de conservation. Certaines berges qui ont fait l'objet de remblaiement, sont soumises à l'envahissement par le mimosa, à des activités mécanisées ou à d'autres formes d'artificialisation.

✓ Les autres reptiles et amphibiens patrimoniaux

9 espèces patrimoniales d'amphibiens ou de reptiles sont présentes sur le site. Elles relèvent soit de l'annexe IV de la Directive « Habitats » (noté DH4) soit de la liste régionale des espèces ZNIEFF (noté ZNIEFF) :

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe de la Directive « Habitats »
Reptile	Lézard ocellé	Timon lepida	ZNIEFF
Reptile	Lézard vert occidental	Lacerta bilineata	DH4
Reptile	Lézard des murailles	Podarcis muralis	DH4
Reptile	Psammodrome d'Edwards	Psammodromus hispanicus	ZNIEFF
Reptile	Couleuvre d'esculape	Elaphe longissima	DH4
	Pélodyte ponctué	Pelodytes punctatus	DH4
Amphibien	Crapaud calamite	Bufo calamita	DH4
Amphibien	Rainette méridionale	Hyla meridionalis	DH4
Amphibien	Grenouille agile	Rana dalmatina	DH4

Tableau 16 : Reptiles et amphibiens patrimoniaux

- Lézard ocellé, *Timon lepida*

Bien que ne figurant dans aucune annexe de la Directive « Habitats », le lézard ocellé (ZNIEFF) est un élément patrimonial de la Provence, et plus particulièrement de la Colle du Rouet et de ses environs. L'espèce y est probablement abondante.

- Lézard vert occidental

Inscrite à l'annexe IV de la Directive « Habitats », le lézard vert occidental n'a rien de rare en Provence et particulièrement sur le site Natura 2000 de la Colle du Rouet. Il a été observé sur quasiment l'ensemble des parcelles du protocole Tortue.

- Lézard des murailles

Comme pour le précédent, le lézard des murailles (DH4) est un hôte commun des écosystèmes du massif.

- Psammodrome d'Edwards, *Psammodromus hispanicus*

Le psammodrome d'Edwards (ZNIEFF) est un habitant courant des maquis et garrigues. Classé comme espèces quasi menacées.

- Couleuvre d'esculape, *Elaphe longissima*

Très discret en milieu forestier, la couleuvre d'esculape (DH4) semble bien présente sur la partie nord du site Natura 2000. En revanche, sur la plaine permienne, les observations sont très rares.

- Pélodyte ponctué, *Pelodytes punctatus*

Le pélodyte ponctué (DH4) est un hôte omniprésent de la plaine de Palayson. Il se reproduit dans une multitude de zones humides, à condition qu'elles ne soient pas empoisonnées. En revanche, sur Callas et le Lac du Méaulx, les observations sont beaucoup plus clairsemées.

- Crapaud calamite

Inscrit à l'annexe 4 de la Directive « Habitats », le crapaud calamite est bien représenté sur la Colle du Rouet et plus particulièrement dans les mares et ruisseaux temporaires de la plaine de Palayson.

- Rainette méridionale

Classée dans la même annexe de la Directive que l'espèce précédente, la rainette méridionale est une hôte commune des zones humides surfaciques, comme linéaires.

- Grenouille agile

En limite sud orientale de son aire de répartition, la grenouille agile est présente sur de nombreuses mares de la Plaine de Palayson et de Callas. Sa présence est aussi notée sur l'Endre et le ruisseau de Pennafort. L'espèce est inscrite en annexe 4 de la Directive « Habitats » et sur la liste ZNIEFF.

✓ Tableau des espèces (statut, menace et protection)

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection				Statut de menace (livre rouge France)	Statut biologique sur le site N2000
		Directive Habitats	Bonn	Berne	Protection Nationale		
Tortue d'Hermann	Testudo hermanni hermanni	DH2		Annexe 2	X	Vulnérable pour la population française En danger pour la population varoise	Présence avérée sur le site
Cistude d'Europe	Emys orbicularis	DH2		Annexe 2	X	Vulnérable	Présence avérée sur le site
Pelobate Cultripède	Pelobates cultripes	DH4		Annexe 2	X	Vulnérable	Présence avérée sur le site
Crapaud calamite	Bufo calamita	DH4		Annexe 2	X	Rare, non menacé	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : abondante sur les marres temporaires et plaine de Palayson
Psammodrome d'Edwards	Psammodromus hispanicus	-		Annexe 3	X	Espèce quasi-menacé	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : commune
Pélodyte ponctué	Pelodytes punctatus	DH4		Annexe 3		Préoccupation mineure	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : commune
Lézard vert occidentale	Lacerta viridis	DH4		Annexe 2	X	Non menacé	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : commune
Lézard ocellé	Timon lepidus	-		Annexe 2	X	Vulnérable	Espèce probablement abondante

Lézard des murailles	Podarcis muralis	DH4		Annexe 2	X	Non menacé	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : commune
Couleuvre d'esculape	Elaphe longissima	DH4		Annexe 2	X	Non menacé	Présence fortement potentielle. Fréquence de l'espèce sur le site : localisée au nord du site
Rainette méridionale	Hyla meridionalis	DH4		Annexe 2	X	Préoccupation mineure	Présence avérée. Fréquence de l'espèce sur le site : commune
Grenouille Agile	Rana dalmatina	DH4		Annexe 2	X	A surveiller	Présence avérée. En limite d'air de répartition

2.5.3.9. Mammifères (hors Chiroptères) mentionnés sur le site Natura 2000 ZSC Rouet (FR9301625)-

(Source : *DOCOB CAD, 2012*).

- ✓ Présentation générale, richesse du site

Le site Natura 2000 se situe dans un espace naturel essentiellement forestier et relativement bien préservé, de 11600 ha. Certains mammifères (hors chiroptères) sont ainsi présents.

- ✓ Méthodologie d'inventaire bibliographique

L'inventaire faunistique du site ne couvrait pas la partie "Mammifères (hors chiroptères)". Cependant, quelques éléments nous ont été rapportés dans le cadre d'observation ponctuelle de la part d'experts scientifiques ou à dire d'experts, sur la présence de certains mammifères sur le périmètre Natura 2000.

- ✓ Les espèces Natura 2000

Il n'a pas été recensé, à dire d'experts, de mammifères (hors chiroptères) d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

- ✓ Les espèces patrimoniales

Le Chamois, *Rupicapra rupicapra* (Linnaeus, 1758)

C'est un mammifère de taille moyenne, mesurant entre 1.20 et 1.30 m de longueur pour un poids oscillant entre 30 et 60 kg et une hauteur au garrot de 80 cm pour les adultes. Son corps est fin ce qui lui permet de se déplacer avec agilité. Il possède une petite queue de 5 à 8 cm et de longues oreilles de 10 à 13 cm de longueur. Les mâles comme les femelles possèdent de fines cornes recourbées aux extrémités et celles du mâles sont plus longues (30 cm) que pour les femelles (15 cm).



Chamois

On ne le retrouve qu'en montagne la plupart du temps en haute altitude jusqu'à 3000 m. Il fréquente plutôt les zones boisées en hiver car la neige est moins épaisse et l'été il apprécie les grandes prairies alpines. Il n'est pas rare de le voir dans des éboulis et autres zones accidentées puisqu'il est extrêmement agile. Il monte souvent des montagnes sur des versants où l'homme ne s'y risquerait pas car il y a trop de dangers.

Son aire de répartition est composée de populations disséminées en France, en Europe centrale et dans les pays des Balkans. Quelques populations sont présentes en Turquie et Russie. C'est un animal uniquement diurne. Les chamois sont des animaux grégaires qui vivent en troupeau plus ou moins gros suivant les saisons.

Il est occasionnellement observé sur le site, au niveau des gorges du Blavet. Sa présence en hiver est avérée mais reste occasionnelle ou très ponctuelle. C'est une espèce à enjeu faible sur le site.

Le Campagnol amphibie, *Arvicola sapidus*, (Miller, 1908)



Campagnol amphibie

Le Campagnol amphibie est un petit rongeur qui mesure entre 28 et 35 cm et pèse entre 150 et 280 grammes. Son pelage est brun foncé dessus, gris-brun dessous. Alors que les petits rongeurs sont plutôt nocturnes, le campagnol amphibie est actif de jour comme de nuit, autant en été qu'en hiver. On le trouve au niveau des cours d'eau lents et des étangs où il creuse son terrier dans les berges. Son régime alimentaire se compose essentiellement de plantes de berge ; il lui arrive aussi de se nourrir de certaines plantes aquatiques ou des insectes, des écrevisses, des alevins, des amphibiens.

On le trouve dans la péninsule ibérique et en France, sauf dans les départements de l'Est, du Nord et en Corse. Son abondance réelle est cependant très difficile à apprécier car il est difficile d'observer le campagnol amphibie ou même de trouver des indicateurs de présence.

Sa présence dans la plaine de Palayson n'est pas certaine et les experts restent assez dubitatifs quand à sa présence dans ce milieu. Par contre, sa présence en forêt Royal serait plus justifiée car les milieux sont beaucoup plus sauvages et donc adéquats au biotope de l'espèce. Sa présence reste donc potentiellement moyenne voir faible sur le site.

✓ Tableau des espèces (statut, menace et protection)

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection				Statut de menace (livre rouge France)	Statut biologique sur le site N2000
		Directive Habitat	Bonn	Berne	Protection Nationale		
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>						Présence avérée, occasionnelle voir ponctuelle
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>						Présence potentiellement moyenne voir faible

2.5.4. Le site Natura 2000 DO ZPS «Colle du Rouet » FR9312014

Situé à proximité d'agglomérations relativement importantes, le Massif de la Colle du Rouet constitue un ensemble forestier complexe relativement bien préservé d'un point de vue écologique.

La grande hétérogénéité des habitats naturels alternant forêts denses et forêts claires, mixtes ou résineuses, maquis, plaines agricoles et Zones humides a permis l'installation d'une grande variété d'espèces dont l'avifaune est la plus spectaculaire.

Sur le site de la Colle du Rouet, 21 espèces de l'annexe I de la « Directive Oiseaux » sont présentes sur le site Natura 2000, 13 EMR (espèces migratrices régulières) et 9 autres espèces importantes.

2.5.4.1. Les espèces migratrices régulières d'oiseaux patrimoniaux ZPS «Colle du Rouet » FR9312014

(Source : DOCOB CAD, 2012).

Phalacrocorax carbo – Grand cormoran

Statut : migrateur, hivernant

Le Grand cormoran a une silhouette et une taille qui le font difficilement passer inaperçu. En France on le rencontre essentiellement en hiver sur les plans d'eau ou en dortoir dans les arbres des berges. Après avoir connu une forte croissance démographique, l'espèce semble atteindre un maximum de population avec une stagnation ces dernières années.

Dans la ZPS, l'espèce est régulièrement observée en hiver le long de l'Endre, les dortoirs accueillant un nombre maximum d'une trentaine d'individus (27 individus recensé le 16 janvier). Quelques individus en migration peuvent aussi remonter la rivière au début du printemps.

La ZPS ne semble pas revêtir d'intérêt majeur pour la conservation de l'espèce. Dans cette considération aucun effort de gestion en faveur du Grand Cormoran n'est à préconiser.

Anas crecca – Sarcelle d'hiver

Statut : migrateur, hivernant

Ce petit canard de surface est l'une des principales espèces d'anatidés que l'on peut rencontrer sur les plans d'eau provençaux en période hivernale. Si l'espèce semble se porter relativement bien, on constate tout de même une tendance au déclin des populations hivernantes en France.

De décembre à février de petits rassemblements de Sarcelles d'hiver sont notés le long de l'Endre. Le lac du Rioutard peut aussi constituer un refuge pour l'espèce. En 2010, les inventaires font état d'un maximum de 14 individus sur le plan d'eau de l'Endre au niveau du golf de Saint-Andéol le 16/01/2010. La ZPS semble lui convenir pour son hivernage. Elle ne constitue pas un intérêt majeur pour la conservation de l'espèce et ne nécessite donc pas d'effort de gestion en sa faveur.

Accipiter gentilis – Autour des palombes

Statut : nicheur sédentaire

C'est l'un des rapaces les plus forestiers de notre avifaune. Il a connu par le passé un grave déclin de ses populations européennes. Aujourd'hui et grâce à sa protection législative et à la limitation des pesticides l'Autour des palombes se porte mieux.

On trouve cette espèce forestière cantonnée au nord de la ZPS dans les collines de Callas. Trois couples étaient connus par le passé mais aucune donnée de nidification certaine n'a pu être fournie par les investigations. Régulièrement l'espèce a été observée en chasse le long de la ripisylve de l'Endre ou sur les massifs de la Colle du Rouet.

Le maintien de son habitat forestier et de la biomasse de ses proies sont les principaux enjeux de conservation de l'espèce. Pour cela il convient de maintenir la tranquillité des secteurs forestiers en période de reproduction, d'éviter les enrésinements massifs des boisements et de limiter l'usage des pesticides ayant un impact sur ses proies de prédilection.

Falco subbuteo – Faucon hobereau

Statut : migrateur, estivant nicheur

Ce petit faucon habite plusieurs types de milieux ouverts à semi-ouvert. Il ne présente pas de statut défavorable au niveau européen, ni au niveau national. Toutefois ses effectifs sont relativement peu élevés ce qui le rend fragile aux perturbations de son écosystème. La plupart des données fournies par les inventaires se situent autour de la Ripisylve de l'Endre au sud-ouest de la ZPS. Il s'agit à chaque fois d'un individu isolé ce qui laisse à penser que l'espèce ne se reproduit pas dans la ZPS mais utilise la ripisylve comme terrain de chasse.

Les principales menaces pèsent sur sa ressource alimentaire principalement constituée d'insectes et de petits passereaux. La mesure de gestion fondamentale est la limitation de l'usage des pesticides en zone agricole.

Coturnix coturnix – Caille des blés

Statut : migratrice, estivant nicheur

Comme beaucoup d'oiseaux inféodés aux zones messicoles, la Caille des blés connaît un fort déclin généralisé de ses populations européennes et nationales.

Dans la ZPS, les seuls contacts pour l'espèce se situent dans la plaine agricole de Bagnols-en-Forêt. La proximité d'élevage de volaille sur la plaine peut toutefois mettre en doute l'origine sauvage des oiseaux entendus.

Les principaux enjeux de sa conservation sont le maintien de son habitat messicole et de diversité ainsi que la protection de ses ressources alimentaires (limitation de l'usage de produits phytosanitaire, maintien de bandes herbeuses, etc.).

Charadrius dubius – Petit gravelot

Statut : migrateur, estivant nicheur

C'est le limicole nicheur le plus répandu en région PACA. Malgré son statut de conservation favorable à l'heure actuelle, le Petit gravelot est soumis à la disparition relativement rapide de son habitat, principalement du fait de travaux d'infrastructure.

Jusqu'aux années récentes, un couple se reproduisait dans le secteur du lac de l'Endre. Les investigations de terrain ne font état que d'individus en période de migration.

Le couple historique de la ZPS était l'un des rares du département du Var. Pour sa conservation, les secteurs propices devraient être suivis et, en cas de reproduction une mise en défens devrait permettre la tranquillité nécessaire à sa reproduction.

Gallinago gallinago – Bécassine des marais

Statut : migrateur, hivernant

La Bécassine des marais est inféodée aux zones humides intérieures. Son statut est plutôt favorable, mais la destruction de son habitat, relativement fréquente, peut aboutir au déclin de l'espèce.

En 2010, aucune donnée n'a été collectée lors des inventaires. Par contre, deux données sont enregistrées dans faune-paca.org dont la dernière remonte à 2007. L'espèce semble être occasionnelle en période hivernale. Les données concernent toutes des petits plans d'eau au sud de la ZPS (secteur de Palayson et de Raphèle).

On notera que ses mœurs très discrètes rendent la Bécassine des marais difficilement détectable.

Le principal enjeu de gestion sur la ZPS est le maintien des plans d'eau à végétation palustre et des roselières de queue d'étang (Lac du Rioutard) ainsi que leur inaccessibilité par la fréquentation humaine.

Scolopax rusticola – Bécasse des bois

Statut : migrateur hivernant

La Bécasse des bois est une espèce chassable. Elle bénéficie d'un statut de conservation non défavorable. Sa grande discrétion rend difficile l'estimation de ses effectifs qui fait surtout appel aux statistiques de prélèvements cynégétiques.

L'espèce est considérée comme commune en migration et en hivernage sur la ZPS. En 2010 l'espèce n'a pas été rencontrée lors des inventaires. La base de données Faune-PACA contient quelques données concernant des individus isolés en hiver et dans des secteurs semi-ouverts (plaine agricole en bordure de forêt et maquis). La discrétion de l'espèce explique certainement sa faible détection sur la ZPS. Sur la ZPS la gestion doit se concentrer sur le maintien de son habitat forestier ouvert et en mosaïque avec des prairies ou surfaces agricoles extensives.

Jynx torquilla – Torcol fourmilier

Statut : migrateur, estivant nicheur

Ce membre original de la famille des Pics est en déclin en Europe et en France. La première cause est la modification des pratiques agricoles avec la banalisation des paysages (arrachage des haies, suppression des vergers de haute tige, usage abondant de produits phytosanitaires, etc.)

Dans la ZPS, deux secteurs de nidification possible sont mis en évidence par les inventaires, il s'agit de la zone agricole de Bagnols-en-forêt et de la plaine viticole du Muy.

Le principal enjeu de gestion est le maintien des pratiques agropastorales extensives qui sont favorables aux conditions de vie du Torcol fourmilier.

Riparia riparia – Hironnelle de rivage

Statut : Migrateur

Cette petite hirondelle inféodée aux berges fluviales sablonneuses connaît à l'heure actuelle un déclin difficile à estimer. Dans la ZPS, uniquement recensée en migration principalement le long de l'Endre et en de faibles effectifs (14 individus en 2010).

Sur la ZPS la conservation de cette espèce ne saurait être prioritaire. Toutefois le maintien des roselières et de la qualité de la ripisylve ainsi que la limitation de l'usage des pesticides seront des mesures favorables à son maintien sur la zone d'étude.

Cecropis daurica – Hironnelle rousseline

Statut : migrateur, estivant nicheur

La plus rare et la plus méditerranéenne hirondelle de France présente un statut de conservation plutôt favorable. Toutefois la faiblesse de ses effectifs la rend sensible aux modifications que subit son écosystème.

Un site de nidification est connu depuis 1992 sous le pont d'Endre. En 2010 un couple s'y est installé et a donné cette année un jeune à l'envol. Des observations sur la plaine agricole de Bagnols peuvent concerner des individus nicheurs puisque l'habitat semble favorable à son installation. La nidification dans ce secteur reste à rechercher.

Le principal enjeu de conservation sur la ZPS est le maintien de la biomasse de ses proies. Pour cela, il est indispensable de maintenir l'ouverture des maquis bas et de limiter l'usage des insecticides.

Sylvia cantillans – Fauvette passerinette

Statut : Migrateur, estivant nicheur

Cette fauvette méditerranéenne connaît à l'heure actuelle un statut plutôt favorable. Elle est liée à la présence de maquis et garrigues moyens.

En 2010, 68 mâles chanteurs ont été contactés sur l'ensemble de la ZPS hormis les grandes zones agricoles et dans le bois de Malvoisin. Principalement dans les zones de maquis bas à moyen.

La dynamique naturelle semble plutôt favorable à l'espèce sur la ZPS. Dans cette considération un effort de gestion en faveur de l'espèce ne nous paraît pas prioritaire.

Lanius senator – Pie-grièche à tête rousse

Statut : migrateur, estivant nicheur

La pie-grièche à tête rousse comme l'ensemble des laniidés d'Europe est en déclin sur son aire de répartition. En PACA, la situation de l'espèce est assez catastrophique. Seul le Var possède encore des populations significatives. L'effectif régional serait actuellement compris entre 40 et 80 couples seulement.

Dans la ZPS notre étude montre une population assez forte (7-13 couples). Cette estimation est bien supérieure à la précédente de 2 à 5 couples. La pie-grièche à tête rousse semble particulièrement profiter des secteurs incendiés au sud.

Au vu de cette population, la ZPS revêt un intérêt particulièrement important pour la conservation de cette espèce. Il est possible de mener des actions en faveur de la Pie-grièche à tête rousse, notamment en maintenant et en encourageant les pratiques sylvopastorales.

Merops apiaster – Guêpier d'Europe

Statut : migrateur estivant nicheur

Cet oiseau haut en couleurs après avoir connu un fort déclin sur son aire de répartition semble avoir aujourd'hui des effectifs stables voire localement en légère augmentation. En PACA, la situation est plus pessimiste, même si la population reste difficile à estimer, il est de plus en plus difficile d'observer de grandes colonies chez cet oiseau.

Sur la zone d'étude, l'espèce est contactée en chasse sur la plupart des zones ouvertes (plaines agricoles et maquis bas). Les oiseaux peuvent provenir des colonies de l'Argens ou de celle installée dans la ZPS sur les berges de l'Endre. Les inondations du printemps ne nous ont pas permis de suivre le gros de la colonie qui comprend une vingtaine de couple selon CATARD A. (2005). Par contre un nouveau secteur d'au moins trois terriers occupés avait été repéré au niveau du lac de l'Endre, malheureusement, les berges arrachées n'ont pas permis aux oiseaux de mener à terme leur reproduction.

Du fait des inondations, la population nicheuse n'a pas pu être estimée en 2010.

Autres espèces migratrices régulières (EMR) présentes dans le FSD mais qui n'ont pas été contactées lors des inventaires terrains de 2010 :

Bubulcus ibis – Héron garde-boeufs

Statut : migrateur, hivernant

La population hivernante est estimée de 6 à 10 individus par CATARD A. (2005, données bibliographiques). En 2010, aucun Héron garde-boeufs n'a été trouvé sur la ZPS ni dans la base de données faune-paca.org.

Vanellus vanellus – Vanneau huppé

Statut : hivernant

CATARD A. (2005, données bibliographiques) cite l'espèce comme hivernante commune et en étape migratoire. Il estime de 11 à 50 individus migrateurs faisant étape sur la ZPS principalement le long de l'Endre, sur le lac du Rioutard et en plaine agricole de Bagnols-en-forêt. Aucune donnée ne nous est fournie par faune-paca.org et les inventaires n'ont pas permis de contacter cette espèce.

Clamator glandarius – Coucou geai

Statut : estivant, nicheur.

CATARD A. (2005, données bibliographiques) suspectait la nidification du Coucou geai dans plusieurs secteurs, mais principalement dans la pinède de pins parasols du Muy. Aucune autre donnée de l'espèce n'est fournie dans les bases détenues par la LPO. Les inventaires de 2010 n'ont pas permis d'attester la présence de cette espèce sur le site.

Description des autres espèces remarquables (AER) du site Natura 2000 :*Alectoris rufa* – Perdrix rouge

Statut : nicheur sédentaire

L'usage des lâchers à but cynégétique de cette espèce rend difficile de déterminer un statut de conservation de l'espèce. D'autre part, l'estimation des effectifs est aussi chose aléatoire.

Les inventaires ont permis de localiser 2 à 3 compagnies assez bien fournies (dizaine d'individus par compagnie) principalement localisées dans les maquis bas et les zones viticoles. Nous ne pouvons toutefois pas nous prononcer sur l'origine sauvage ou cynégétique de ces oiseaux.

Actitis hypoleucos – Chevalier guignette

Statut : migrateur

Le Chevalier guignette est présent sur la zone d'étude. Il a été trouvé sur les radeaux de l'Endre sur le plan d'eau calme au niveau du golf de Saint-Andéol. Il s'agissait d'un individu isolé. Cela tend à corroborer la synthèse ornithologique qui donne l'espèce rare en étape migratoire.

Streptopelia turtur – Tourterelle des bois

Statut : estivant, nicheur

Largement répandue, la population de Tourterelle des bois a été estimée à 98 mâles chanteurs au cours des investigations.

Athene noctua - Chevêche d'Athena

Statut : nicheur sédentaire

Lors des investigations de 2010, un individu observé dans le secteur du Jas d'Esclan dans la grande plaine viticole du Muy. Un autre mâle chanteur a aussi été entendu dans la plaine agricole de Bagnols-en-forêt.

Upupa epops – Huppe fasciée

Statut : estivant, nicheur

En 2010, 15 mâles chanteurs ont été contactés. En outre, nous avons pu trouver deux sites de reproduction certaine ce qui nous permet d'estimer de 2 à 15 couples la population nicheuse sur la ZPS. Cette population est un peu plus élevée que les connaissances historiques de 5 à 10 couples.

Dendrocopos minor – Pic épeichette

Statut : nicheur sédentaire

En 2010, les inventaires ont permis d'identifier 4 couples reproducteurs pour 13 mâles chanteurs. La population est estimée de 4 à 13 couples sur l'ensemble de la ZPS, ce qui est conforme aux connaissances historiques qui l'estiment de 5 à 10 couples. Avec 3 mâles chanteurs, la ripisylve de l'Endre présente la plus grande densité d'effectif.

Monticola solitarius – Monticole bleu

Statut : nicheur sédentaire. Dans son étude bibliographique CATARD A. (2005) souligne une population importante de Monticole bleu (10-15 couples) comparable à celle des Calanques de Marseille (données bibliographiques et non issus d'un inventaire terrain). Le résultat des enquêtes en 2010 est un peu plus modéré avec 9 mâles chanteurs contactés.

Acrocephalus arundinaceus – Rousserolle turdoïde

Statut : estivant nicheur

CATARD A. (2005) suspectait sa reproduction occasionnelle. L'observation en 2010 d'un couple nourrissant une couvée dans une roselière d'un plan d'eau en forêt de Raphèle prouve sa nidification. C'est l'unique observation réalisée au cours de notre étude.

Sylvia hortensis – Fauvette orphée

Statut : migrateur, estivant nicheur. Bien que CATARD A. (2005) suspectait sa nidification sur la ZPS, l'espèce ne figure actuellement pas au FSD, toutefois le résultat des investigations fait état de 2 à 3 mâles chanteurs observés en période de reproduction et dans un habitat favorable ce qui laisse à penser que l'espèce est en cours d'installation sur le territoire. Il sera intéressant de suivre ces secteurs pour vérifier la nidification de cette espèce rare au sud du département.

Muscicapa striata – Gobemouche gris

Statut : migrateur, estivant nicheur

L'espèce est considérée par les ornithologues locaux comme un nicheur rare sur la ZPS. Deux couples ont été inventoriés sur la zone d'étude. L'un dont la reproduction est avérée est localisé au niveau de la maison forestière dans la ripisylve de l'Endre. Le deuxième est cantonné dans le secteur de Palayson.

Lanius meridionalis – Pie-grièche méridionale

Statut : nicheur sédentaire. L'espèce en déclin sur l'ensemble de son aire de répartition est relativement rare dans le département du Var. Lors des inventaires, un couple nicheur a été recensé sur la ZPS dans le maquis de la Lieutenante, en mélange avec quelques couples de pie-grièche à tête rousse. Il a donné cette année au moins un jeune à l'envol.

2.5.4.2. Tableau des espèces d'oiseaux patrimoniaux de la ZPS «Colle du Rouet » FR9312014

(Source : *DOCOB CAD, 2012*).

Nom français	Nom scientifique	Statut de protection				Statut de menace (livre rouge France)	Effectifs sur la ZPS	Statut biologique sur le site N2000
		Directive Oiseaux	Born	Berne	Protection Nationale			
OISE AUX visés à l'Annexe 1 de la Directive « Oiseaux »								
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	En déclin	1 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	DO1		Annexe 2	X	A surveiller	1-4 ind.	Migrateur
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO1		Annexe 2	X	A surveiller	≥ 1 ind.	Migrateur
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	En déclin	1-2 ind.	Migrateur
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	Favorable	1-3 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	A surveiller	30 ind.	Migrateur Estivant Non nicheur
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	Vulnérable	Rare	Migrateur
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	Rare	2 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2		Rare	0-1 c.	Sédentaire
Aigle de bonelli	<i>Hieraetus fasciatus</i>	Espèce disparue de la ZPS						
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	Rare	1 c.	Sédentaire
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	DO1		Annexe 2	X	Rare	≥ 1 c.	Sédentaire
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO1		Annexe 2	X	A surveiller	env. 30 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>			Annexe 2		A surveiller	0-1 c.	Sédentaire

Rollier d'Europe	Coracias garrulus	DO1	Annexe 2	Annexe 2	X	Rare	2-4 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Pic noir	Dryocopus martius	DO1		Annexe 2	X	Favorable	1 mc	Sédentaire
Alouette lulu	Lullula arborea	DO1		Annexe 3	X	A surveiller	110-150 c.	Sédentaire
Pipit rousseline	Anthus campestris	DO1		Annexe 2	X	A surveiller	3 mc	Migrateur Estivant Nicheur
Fauvette pitchou	Sylvia undata	DO1		Annexe 2	X	A surveiller	55-80 c.	Sédentaire
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	DO1		Annexe 2	X	En déclin	3-7 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Bruant ortolan	Emberiza hortulana	DO1		Annexe 3	X	En Danger	2 mc	Migrateur Estivant Nicheur
Espèces Migratrices régulières								
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo			Annexe 3	X	Favorable	≤ 20 ind.	Migrateur Hivernant
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	DO2	Annexe 2	Annexe 3		Nicheur rare	10-15 ind.	Migrateur Hivernant
Autour des palombes	Accipiter gentilis		Annexe 2	Annexe 2	X	Préoc- cupation mineure	1-3 c.	Sédentaire
Faucon hobereau	Falco subbuteo		Annexe 2	Annexe 2	X	Non défavorable	0-1 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Caille des blés	Coturnix coturnix	DO2	Annexe 2	Annexe 3		Non défavorable	1 mc	Migrateur Estivant Nicheur
Petit Gravelot	Charadrius dubius		Annexe 2	Annexe 2	X	Stable ou en progression	0-1 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	DO2	Annexe 2	Annexe 2		A surveiller	Rare	Migrateur Hivernant

Bécasse des bois	Scolopax rusticola	DO2	Annexe 3	Annexe 2		A surveiller	Rare	Migrateur Hivernant
Guêpier d'Europe	Merops apiaster		Annexe 2	Annexe 2	X	A surveiller	20 c. (?)	Migrateur Estivant Nicheur
Torcol fourmilier	Jynx torquilla			Annexe 2	X	En déclin	2 mc	Migrateur Estivant Nicheur
Hirondelle de rivage	Riparia riparia			Annexe 2	X	A surveiller	15 ind. (migr.)	Migrateur
Hirondelle rousseline	Cecropis daurica			Annexe 2	X	Précaire	1-2 cp.	Migrateur Estivant Nicheur
Fauvette passerinette	Sylvia cantillans		Annexe 2	Annexe 2	X	Non défavorable	60-80 c.	Migrateur Estivant Nicheur
Pie-grièche à tête rousse	Lanius senator			Annexe 2	X	Vulnérable	7-13 c.	Migrateur Estivant Nicheur

Nb : c = couple, ind = individus

Autres Espèces Remarquables (AER)		
Nom de l'espèce	POPULATION	MOTIVATION
<i>Alectoris rufa</i>	Sed (~20 couples)	Liste Rouge Nationale
<i>Actitis hypoleucos</i>	M (1 individu contacté)	Conventions internationales
<i>Streptopelia turtur</i>	N (98 mâles chanteurs)	Liste Rouge Nationale
<i>Athene noctua</i>	Sed (1 individu contacté)	Liste rouge nationale
<i>Upupa epops</i>	N (2-15 couples)	Liste Rouge Nationale
<i>Dendrocopos minor</i>	Sed (4-13 couples)	
<i>Monticola solitarius</i>	Sed (9 mâles chanteurs)	
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	N (1 couple)	Conventions internationales
<i>Sylvia hortensis</i>	N (1-3 mâles chanteurs)	Conventions internationales
<i>Muscicapa striata</i>	N (2 couples)	Liste Rouge Nationale
<i>Lanius meridionalis</i>	Sed (1 couple)	Liste rouge nationale

(Source : DOCOB CAD, 2012).

2.5.4.3. Oiseaux visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil (INPN)

(adapté d'après les données du serveur INPN du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), base de référence Mai 2015)

Nom	Statut	Taille		Unité	Abondance	Population	Conser- -vation	Isolement	Globale
		Min	Max						
<i>Alcedo atthis</i>	Rés.	2	5	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
<i>Anthus campestris</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
	Repro.			Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Aquila chrysaetos</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
	Hiver.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
	Rés.			Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Moyenne
<i>Ardea purpurea</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
<i>Ardeola ralloides</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
<i>Botaurus stellaris</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
	Hiver.			Indiv.	Présente	Non significative			
<i>Bubo bubo</i>	Rés.	1	3	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Excellente
	Repro.			Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Excellente
<i>Circaetus gallicus</i>	Conc.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Bonne
	Repro.	2	2	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Bonne
<i>Circus pygargus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
<i>Coracias garrulus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
	Repro.	3	6	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Egretta garzetta</i>	Conc.			Indiv.	Commune	Non significative			
	Hiver.	4	6	Indiv.	Présente	Non significative			
<i>Emberiza hortulana</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
	Repro.			Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Falco peregrinus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
	Rés.	0	1	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Hieraaetus fasciatus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Marginale	Moyenne
	Hiver.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Bonne	Marginale	Moyenne
<i>Ixobrychus minutus</i>	Repro.	0	1	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non-isolée	Moyenne
<i>Lanius collurio</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
	Repro.	6	10	Coup.	Présente	Non significative			
<i>Lullula arborea</i>	Rés.			Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non-isolée	Bonne
<i>Milvus migrans</i>	Conc.			Indiv.	Présente	Non significative			
	Repro.			Indiv.	Présente	Non significative			
<i>Milvus milvus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
	Hiver.			Indiv.	Rare	Non significative			
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
<i>Pernis apivorus</i>	Conc.			Indiv.	Rare	Non significative			
	Repro.	1	2	Coup.	Présente	Non significative			
<i>Sylvia undata</i>	Rés.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Excellente	Non-isolée	Bonne

Rés. = Résidence Conc. = Concentration Repro. = Reproduction Hiver. = Hivernage Coup. = Couples Indiv. = Individus

Tableau 15 : Les Oiseaux visés à l'Annexe I de la directive

2.5.4.4. Oiseaux migrateurs régulièrement présents non visés à l'Annexe I (INPN)

(adapté d'après les données du serveur INPN du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), base de référence Mai 2015)

Nom	Statut	Taille		Unité	Abondance	Population	Conservation	Isolement	Globale
		Min	Max						
<i>Anas crecca</i>	Conc.			Indiv.	Commune	Non signif.			
	Hiver.	4	6	Indiv.	Présente	Non signif.			
<i>Bubulcus ibis</i>	Conc.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
	Hiver.	6	10	Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
<i>Charadrius dubius</i>	Conc.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non	Moyenne
	Repro.	1	2	Coup.	Présente	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non	Moyenne
<i>Gallinago gallinago</i>	Conc.			Indiv.	Rare	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
	Hiver.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Conc.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
	Hiver.	6	10	Indiv.	Présente	2% ≥ p > 0%	Moyenne	Non	Moyenne
<i>Scolopax rusticola</i>	Conc.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non	Bonne
	Hiver.			Indiv.	Commune	2% ≥ p > 0%	Bonne	Non	Bonne
<i>Vanellus vanellus</i>	Conc.			Indiv.	Commune	Non signif.			
	Hiver.	11	50	Indiv.	Présente	Non signif.			

Tableau 16 : Les Oiseaux migrateurs régulièrement présents non visés à l'Annexe I

2.5.4.5. Autres espèces importantes d'Oiseaux (INPN)

(adapté d'après les données du serveur INPN du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), base de référence Mai 2015)

Nom	Taille Min	Taille Max	Unité	Abondance	Motivation
<i>Accipiter gentilis</i>			Individus	Commune	0
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>			Individus	Rare	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Actitis hypoleucos</i>			Individus	Rare	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Alauda arvensis</i>			Individus	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Alectoris rufa</i>			Individus	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Athene noctua</i>	1	3	Couples	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale
<i>Cinclus cinclus</i>	0	2	Couples	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Clamator glandarius</i>			Individus	Présente	0
<i>Coturnix coturnix</i>			Individus	Présente	0
<i>Falco subbuteo</i>			Individus	Présente	0
<i>Hirundo daurica</i>			Individus	Présente	0
<i>Hirundo rustica</i>			Individus	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Jynx torquilla</i>			Individus	Présente	0
<i>Lanius meridionalis</i>	2	2	Couples	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Lanius senator</i>			Individus	Rare	0
<i>Merops apiaster</i>			Individus	Rare	0
<i>Monticola solitarius</i>	10	15	Couples	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Muscicapa striata</i>			Individus	Rare	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Oenanthe hispanica</i>			Individus	Rare	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Passer montanus</i>			Individus	Rare	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>			Individus	Rare	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Riparia riparia</i>			Individus	Commune	0
<i>Streptopelia turtur</i>			Individus	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Sylvia cantillans</i>			Individus	Commune	0
<i>Sylvia hortensis</i>			Individus	Rare	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Tichodroma muraria</i>			Individus	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale
<i>Tyto alba</i>	1	5	Couples	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale
<i>Upupa epops</i>	5	10	Couples	Présente	- Espèce de la liste rouge nationale - Espèce relevant d'une convention internationale

Tableau 17 : Les autres espèces importantes d'Oiseaux

2.5.5. Les enjeux et les objectifs de conservation des sites Natura 2000 du Rouet

2.5.5.1. Les enjeux de conservation du DOCOB des sites Natura 2000 du Rouet

■ Les enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Habitats	Habitats forestiers					Formations rocheuses et grottes	Pelouses et prairies			Landes et matorrals	Habitats aquatiques				Critères
	92A0 Ripisylve (dont charmaie)	9260 Châtaigneraie	9330 Forêt à Chêne liège	9340 Forêt à Chêne vert	9540 Pinède de Pin pignon et Pin maritime		6220* Pelouses substeppeiques	6420 Prairies humides	6510 Prairies de fauche		8220 Pentes rocheuses siliceuses	4030 Landes sèches européennes	3120 Pelouses à Sérapias	3170* Mares temporaires	
Valeur patrimoniale locale	Moyenne	Faible	Forte	Moyenne	Moyenne	Moyenne (pondérée)	Moyenne (pondérée)	Moyenne (pondérée)	Moyenne (pondérée)	Forte	Très forte	Fort	Fort	Très forte	
Niveau du risque	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Fort	Fort	Faible	Faible	Fort	Fort	Fort	Fort	
Enjeux de conservation (Matrice)	Moyen à Fort	Faible	Moyen à fort	Moyen	Moyen	Faible à Moyen	Moyen à Fort	Moyen à Fort	Moyen à Fort	Moyen à Fort	Très fort	Fort	Fort	Très fort	
Enjeux de conservation (Matrice + dires d'experts)	Très fort	Faible	Moyen à fort	Moyen	Moyen	Faible à Moyen	Moyen à Fort	Moyen à Fort	Moyen à Fort	Moyen à Fort	Très fort	Fort	Fort	Très fort	
Justification scientifique	Corridor forestier, zone de chasse + Menaces multiples (Physiques, chimiques, etc.)	Faible valeur patrimoniale pour le site	Risques de dégradations limitées	Risques de dégradation s limitées	Valeur patrimoniale moyenne pour le site	Peu de menaces car difficiles d'accès	Habitat agricole avec des menaces, Habitat d'espèce	Habitat humide peu représentatif du site mais rare dans le Var	Habitat prioritaire Richesse en flore patrimoniale Habitat original	Peu de menaces	Corridor, Zone de chasse + Menaces multiples (Physiques, chimiques, etc.)	Corridor, Zone de chasse+ menaces multiples	Habitat humide rare dans le Var + Fortes menaces	Habitat humide rare dans le Var + Fortes menaces	

■ Les enjeux de conservation des oiseaux d'intérêt communautaire

Espèces DO 1 et EMR	Code Natura 2000	Statut européen	TABLEAU 1 Valeur patrimoniale (très forte, forte, moyenne, faible)	TABLEAU 2 Risque (très fort, fort, moyen, faible)	Niveau d'enjeu de conservation (cf matrice)	Justification scientifique
Blongios nain	A022	DOI	Forte	Moyen	Moyen à Fort	Reproducteur, habitats peu menacés mais restreints
Bhoreau gris	A023	DOI	Moyenne	Moyen	Moyen	Migrateur régulier, habitats peu menacés mais restreints, colonisation possible
Aigrette garzette	A026	DOI	Moyenne	Faible	Faible à Moyen	Migrateur régulier, habitats peu menacés mais restreints, colonisation peu probable
Héron pourpré	A029	DOI	Moyenne	Faible	Faible à Moyen	Migrateur régulier, habitats peu menacés mais restreints, colonisation peu probable
Bondrée apivore	A072	DOI	Forte	Moyen	Moyen à Fort	Reproducteurs, habitats bien représentés, menaces modérées
Milvan noir	A073	DOI	Moyenne	Fort	Moyen à Fort	Nb : Le nombre d'oiseaux contacté est très faible - Espèce présente quasi uniquement grâce à la décharge
Milvan royal	A074	DOI	Moyenne	Faible	Faible à Moyen	Nombre d'oiseaux contactés très faible
Circæte Jean-le-blanc	A080	DOI	Forte	Fort	Fort	Reproducteurs, sites de nidification bien représentés, risque de diminution territoire de chasse par fermeture du milieu menacés modérés
Aigle royal	A091	DOI	Très Forte	Fort	Très Fort	Espèce nicheuse sensible aux dérangements et à la fermeture des milieux de chasse
Aigle de bonelli	A093	DOI	Moyenne	Faible	Non évaluable	L'espèce n'est plus avérée sur le site depuis plusieurs années, pas de données récentes Espèce disparue depuis de nombreuses années. L'enjeu est donc non évaluable. S'il revenait nicher sur le site, l'enjeu serait majeur mais cela est très peu probable
Faucon pèlerin	A103	DOI	Très Forte	Fort	Très Fort	Espèce récemment nicheuse sur le site qui reste très sensible aux dérangements
Grand-duc d'Europe	A215	DOI	Forte	Moyen	Moyen à Fort	Espèce nicheuse avec de nombreux habitats favorables disponibles
Engoulevent d'Europe	A224	DOI	Forte	Moyen	Moyen à Fort	Espèce nicheuse bien représentée dans les zones ouvertes, sensible à une fermeture importante des milieux forestiers
Martin-pêcheur d'Europe	A229	DOI	Moyenne	Moyen	Moyen	1 couple nicheur probable, sensible aux aménagements des cours d'eau
Roulier d'Europe	A231	DOI	Forte	Fort	Fort	Reproducteur, espèce menacée par une fermeture des milieux ou une modification des pratiques agricoles
Pic noir	A236	DOI	Forte	Moyen	Moyen à Fort	Espèce nicheuse probable. Colonisation récente, sensible aux incendies et modes de gestion sylvicole
Alouette lulu	A246	DOI	Forte	Moyen	Moyen à Fort	Espèce largement répandue sur la zone, sans réelle menace outre une trop grande fermeture des milieux
Pipit rousseline	A255	DOI	Forte	Très fort	Très fort	Espèce nicheuse en diminution, très sensible à la fermeture des milieux ou à des passages d'incendies trop rapprochés n'offrant pas une végétation suffisante à la reproduction - Au bord de l'extinction dans la ZPS
Fauvette pitchou	A302	DOI	Moyenne	Moyen	Moyen	Espèce largement répandue sur la zone, sans réelle menace outre une trop grande fermeture des milieux
Pie-grièche écorcheur	A338	DOI	Forte	Fort	Fort	Reproducteur, Habitats favorables présents mais sensibles à la fermeture des milieux et aux changements de pratiques agricoles
Bruant ortolan	A379	DOI	Forte	Très fort	Très fort	Espèce nicheuse en diminution, très sensible à la fermeture des milieux ou à des passages d'incendies trop rapprochés n'offrant pas une végétation suffisante à la reproduction - Au bord de l'extinction dans la ZPS
Grand Cormoran	A017	EMR	Faible	Moyen	Faible	Effectifs faibles
Sarcelle d'hiver	A052	EMR	Faible	Faible	Faible	Effectifs faibles
Autour des palombes	A085	EMR	Moyenne	Moyen	Moyen	Nicheur, habitats favorables bien représentés sur la ZPS
Faucon hobereau	A099	EMR	Moyenne	Moyen	Moyen	Utilise la Ripisylve comme zone de chasse, menacée en cas de travaux lourds de réaménagement
Caille des blés	A113	EMR	Moyenne	Fort	Moyen à Fort	Nicheuse probable, habitats restreints et sensibles aux modifications agricoles
Petit Gravelot	A136	EMR	Moyenne	Fort	Moyen à Fort	Nicheur régulier, habitats favorables restreints menacés (lourd travaux d'aménagement des cours d'eau). Sensible aux dérangements
Bécassine des marais	A153	EMR	Faible	Faible	Faible	Effectifs faibles
Bécasse des bois	A155	EMR	Moyenne	Faible	Faible à Moyen	Effectifs mal connus
Guepier d'Europe	A230	EMR	Forte	Fort	Fort	Zones de chasses nombreuses mais menacées par changements pratiques agricoles et fermeture des milieux. Site de reproductions menacées par travaux de réaménagement des berges
Torcol fourmilier	A233	EMR	Moyenne	Moyen	Moyen	Nicheur probable, habitats restreints et sensibles aux modifications agricoles
Hirondelle de rivage	A249	EMR	Moyenne	Faible	Faible à Moyen	Uniquement migrateur sur la zone
Hirondelle rousseline	A252	EMR	Forte	Fort	Fort	Nicheuse, sensibles à la fermeture des milieux ouverts et aux modifications agricoles (pesticides)
Fauvette passerinette	A304	EMR	Moyenne	Faible	Faible à Moyen	Espèce nicheuse largement répandue sur la zone, sans réelle menace outre une trop grande fermeture des milieux
Pie-grièche à tête rousse	A341	EMR	Forte	Fort	Fort	Nicheuse (15% population régionale), sensibles à la fermeture des milieux ouverts et modification pratiques agricoles (pesticides)

■ Bilan et hiérarchisation des enjeux concernant les espèces d'intérêt communautaire

Enjeux de conservation très fort	Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni hermanni</i>) Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>)
Enjeux de conservation fort	Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)
Enjeux de conservation fort à moyen	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>) Petit murin (<i>Myotis blythii</i>) Grand murin (<i>Myotis myotis</i>) Barbastelle d'Europe-Espèce potentielle
Enjeux de conservation moyen	Pélobate cultripède Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>) Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>) Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)
Enjeux de conservation faible à moyen	Blageon (<i>Leuciscus souffia</i>)
Enjeux de conservation faible	

NB : Espèces DH2 non évaluées car présence très incertaine sur le site :
Damier de la Succise, Ecaille Chinée

■ Bilan et hiérarchisation des enjeux concernant les oiseaux d'intérêt communautaire

Enjeux de conservation très fort	Pipit rousseline Bruant ortolan Faucon pèlerin Aigle royal
Enjeux de conservation fort	Circaète Jean-le-blanc Rollier d'Europe Pie-grièche écorcheur Guêpier d'Europe Pie-grièche à tête rousse Hirondelle rousseline
Enjeux de conservation fort à moyen	Blongios nain Bondrée apivore Milan noir Grand-duc d'Europe Engoulevent d'Europe Pic noir Alouette lulu Caille des blés Petit Gravelot
Enjeux de conservation moyen	Bihoreau gris Fauvette pitchou Autour des palombes Torcol fourmilier Faucon hobereau Martin-pêcheur d'Europe
Enjeux de conservation faible à moyen	Aigrette garzette Héron pourpré Milan royal Bécasse des bois Hirondelle de rivage Fauvette passerinette
Enjeux de conservation faible	Grand Cormoran Sarcelle d'hiver Bécassine des marais

Enjeu non évaluable pour l'Aigle de bonelli
L'enjeu serait majeur s'il revenait nicher sur le site ; mais jugé très peu probable

2.5.5.2. Les objectifs de conservation du DOCOB des sites Natura 2000 du Rouet

	Habitats et espèces	Objectifs de conservation
Enjeux Très fort	Mares et ruisselets temporaires méditerranéens et mares temporaires (3170*)	- Préserver et restaurer l'habitat prioritaire, notamment par une gestion écologique de la végétation de ceinture
	Pelouses à Sérapias (3120-1)	- Maintenir, favoriser et conserver les Pelouses à Sérapias, notamment par une gestion écologique de la végétation de ceinture
	Oueds à laurier rose (92D0)	- Préserver et/ou restaurer la qualité des oueds à laurier rose
	Ripisylves (92A0)	- Restaurer la zone d'extension du périmètre d'étude du site vers le pont de l'Endre - Conserver le caractère intermittent du cours d'eau : profil de la rivière et régime hydrologique au plus proche du naturel
	Tortue d'Hermann	Développer les populations de Tortue d'Hermann au sein et en périphérie du site : au nord conservation de l'espèce (priorité 1) et au sud restauration des populations (priorité 2)
	Murin de Beschtein	- Conserver et restaurer les gîtes et territoire de chasse (même les habitats non communautaires comme les forêts en voie de maturation telles que la charmaie) - Maintenir et restaurer les corridors de déplacements - Création de bois sénescents
Enjeux Forts	Rivières intermittentes méditerranéennes (3290)	- Conserver le caractère intermittent du cours d'eau: profil de la rivière et régime hydrologique au plus proche du naturel - Préserver le cours d'eau et les nappes
	Petit rhinolophe	- Conserver et restaurer les territoires de chasse forestiers et les milieux semi-ouverts - Favoriser et augmenter l'offre en gîte bâti - Conserver l'existant des gîtes - Conserver les cavités et mines existantes et les nouvelles
	Grand rhinolophe	- Conserver et restaurer les territoires de chasse forestiers - Conserver les milieux ouverts et semi-ouverts, comme les pâturages - Conserver les cavités et mines existantes et les nouvelles
	Barbeau Méridional	- Conserver la population de l'Endre et son milieu - Conserver le caractère intermittent du cours d'eau : profil de la rivière et régime hydrologique au plus proche du naturel
	Cistude d'Europe	- Maintien de la naturalité des cours d'eau

Enjeux moyens à forts	Landes sèches européennes (4030)	- Maintenir l'habitat
	Prairie humide du Molinio-Holoschoenion (6420)	- Maintenir l'existant de l'habitat et si destruction, restaurer l'habitat
	Suberaie (9330)	- Améliorer la Suberaie au sud du site et reconquérir des surfaces conséquentes - Conserver une Suberaie de culture durable au nord du site
	Minioptère de Schreibers	- Conserver les milieux souterrains et les milieux ouverts et semi-ouverts forestiers
	Petit murin	- Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts pour la chasse - Maintenir les bâtis et les cavités
	Grand murin	- Maintenir les milieux forestiers - Maintenir les bâtis et les cavités
	Barbastelle d'Europe (si avérée)	- Maintenir et restaurer les corridors de déplacements sur l'ensemble du site - Conserver et restaurer les gîtes et territoire de chasses
Enjeux moyens	Chênaie verte (9340)	- Conserver ces formations de forêt à Chenet vert en pourcentage suffisant
	Pelouses à annuelles (6220*)	- Préserver l'habitat prioritaire
	Pinède Pin maritime et de Pin pignon (9540)	- Maintenir le bon état actuel de l'habitat
	Pélobate cultripède	- Maintenir la diversification des sites de reproduction des annexes forestières et de la structure des sols - Maintenir les corridors écologiques
	Grand capricorne	- Maintenir les forêts de feuillu mature, des souches et du bois mort
	Oxygastra curtisii (Cordulie à corps fin)	- Maintenir l'intégrité physique et chimique des cours d'eau - Maintenir la ceinture végétale près des cours d'eau
faibles à moyens	Pentes rocheuses siliceuses (8220)	- L'habitat se conserve tout seul
	Prairie de fauche (6510)	- Conserver et favoriser l'agriculture extensive sur ces milieux
	Lucane cerf-volant	- Maintenir les vieux arbres même ceux qui sont isolés et le bois mort
	Blageon	Si avéré : - Conserver les cours d'eau. - Assurer la circulation de l'espèce sur l'Endre
	Chataigneraie provençale (9260)	- Conserver le petit noyau présent
OISEAUX à enjeu très fort et fort	Circaete Jean-le-blanc	favoriser le maintien de la mosaïque d'habitat
	Aigle Royal	conserver les habitats rupestres + garantir la tranquillité + conserver des milieux ouverts
	Faucon pelerin	conserver les habitats rupestres + garantir la tranquillité
	Rollier d'Europe	conserver des milieux ouverts (agropastoraux) avec haies et bouquet d'arbres
	Pie-grièche écorcheur	conserver des milieux ouverts avec bosquets et buissons
	Guépier d'Europe	conserver des milieux ouverts (agropastoraux) + maintien de l'habitat de nidification
	Hirondelle rousseline	conserver les sites de nidification + ouverture des milieux
	Pie-grièche à tête rousse	conserver des milieux ouverts avec bosquets et buissons
	Pipit rousseline et Brulan ortolan	conserver les noyaux de population

D'après le tableau précédent (présentant des objectifs spécifiques pour chaque espèce et habitats définis et débattus en groupe de travail avec les experts scientifiques, les rapporteurs scientifiques et la DDTM) et suite à la définition et la hiérarchisation des enjeux de conservation, les objectifs de conservation retenus figurent ci-dessous :

La signification des sigles utilisés est :

- OCG : objectif de conservation globale
- OCP : objectif de conservation prioritaire
- OCS : objectif de conservation secondaire
- OCT : objectif de conservation tertiaire

Code	Objectif de conservation globale
OCG	Favoriser le maintien de la mosaïque d'habitats

Code	Objectifs de conservation prioritaires
OCP 1	Préserver et maintenir l'état de conservation des habitats aquatiques et favoriser l'ouverture des milieux
OCP 2	Conserver le caractère intermittent des cours d'eau
OCP 3	Développer les populations de Tortue d'Hermann au sein et en périphérie du site : au nord conservation de l'espèce (priorité 1) et au sud restauration des populations (priorité 2)
OCP 4	Maintenir et préserver l'état de conservation des milieux forestiers (notamment pour le Murin de Bechtein) et augmenter le nombre de bois sénescents
OCP 5	Préserver et restaurer les habitats 3170* et 3120-1, notamment par une gestion écologique de la végétation de ceinture
OCP 6	Conserver, voire favoriser la reconquête des noyaux de populations de Pipit Rousseline et de Brulan ortholan, au bord de l'extinction sur le site
OCP 7	Conserver les milieux ouverts (agropastoraux) avec haies, buisson et bouquet d'arbres et maintien des habitats de nidification des milieux ouverts

Code	Objectifs de conservation secondaires
OCS 1	Conserver et/ou restaurer l'existant en gîtes (gîtes souterrains et en bâtiments)
OCS 2	Maintenir l'état de conservation de l'habitat Landes sèches européenne
OCS 3	Maintien des habitats de prairies et pelouses

Code	Objectifs de conservation tertiaires
OCT 1	Conserver les habitats rupestres et garantir la tranquillité des aires de nidifications des rapaces

Liens entre objectifs de conservation et habitats/espèces :

	Objectif de conservation	Habitats		Espèces
		En rouge enjeux très fort	En orange, enjeux fort	
Objectifs prioritaires	Préserver et maintenir l'état de conservation des habitats aquatiques et favoriser l'ouverture des milieux	3120 eaux oligotrophes à Isoetes 3170* Mares temporaires méditerranéennes 92D0 Galeries et fourrés riverains méridionaux 3290 Rivières intermittentes méditerranéennes		1220 Cistude d'Europe 1138 Barbeau méridional 1303 Petit Rhinolophe 1131 Blageon 1324 Grand Murin
	Conserver le caractère intermittent des cours d'eau	3290 Rivières intermittentes méditerranéennes		1220 Cistude d'Europe 1138 Barbeau méridional 1303 Petit Rhinolophe 1131 Blageon 1324 Grand Murin
	Développer les populations de Tortue d'Hermann au sein et en périphérie du site : au nord conservation de l'espèce (priorité 1) et au sud restauration des populations (priorité 2)			1218 Tortue d'Herman
	Maintenir et préserver l'état de conservation des milieux forestiers et augmenter le nombre de bois sénescents	92A0 Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba 9330 Forêt à Quercus suber 9260 forêts à Castanea sativa 9540 Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques		1323 Murin de Bechstein 1303 Petit Rhinolophe 1307 Petit Murin 1310 Minioptère Sch. 1324 Grand Murin 1041 Cordulie à corp fin 1083 Lucane cerf-volant 1088 Grand capricorne
	Préserver et restaurer les habitats 3170* et 3120-1, notamment par une gestion écologique de la végétation de ceinture	3120 eaux oligotrophes à Isoetes 3170* Mares temporaires méditerranéennes		
	Conserver, voire favoriser la reconquête des noyaux de populations de Pipit Rousseline et de Brulan ortholan, au bord de l'extinction sur le site			Oiseaux Pipit Rousseline Brulan ortholan
	Conserver les milieux ouverts (agropastoraux) avec haies, buisson et bouquet d'arbres et maintien des habitats de nidification des milieux ouverts	4030 Landes sèches européennes 6220* Parcours substepiques de graminée et annuelles 6420 Prairies humides du Molino-Holoschoenion 6510 Prairie maigre de fauche de basse altitude		Oiseaux Aigle royal Rollier d'Europe Pie-grièche écorcheur Guêpier d'Europe Pie grièche à tête rousse

Objectifs secondaires	Conserver et/ou restaurer l'existant en gîtes (gîtes souterrains et en bâtiments)		1323 Murin de Bechstein 1303 Petit Rhinolophe 1304 Grand Rhinolophe 1310 Minioptère Sch. 1307 Petit Murin 1324 Grand Murin 1308 Barbastelle d'Europe
	Maintenir l'état de conservation de l'habitat Landes sèches européenne	4030 Landes sèches européennes	1218 Tortue d'Herman oiseaux
	Maintien des habitats de prairies et pelouses	6420 Prairies humides du Molino-Holoschoenion 6510 Prairies maigres de fauche	oiseaux
Objectifs tertiaires	Conserver les habitats rupestres et garantir la tranquillité des aires de nidifications des rapaces	8220 Pentes rocheuses silicieuses avec végétation chasmophytique	1323 Murin de Bechstein 1303 Petit Rhinolophe 1304 Grand Rhinolophe 1310 Minioptère Sch. 1307 Petit Murin 1324 Grand Murin 1308 Barbastelle d'Europe Oiseaux Aigle Royale Faucon Pèlerin

Les objectifs de conservation transversaux (OCt) de conservation du site sont les suivant :

Code	Objectif de conservation
OCt 1	- restaurer la fonction de corridor écologique : ripisylve, biotopes forestiers et agricoles
OCt 2	- maintenir et favoriser les peuplements forestiers matures afin de pérenniser les espèces d'intérêt communautaire qui leur sont inféodées,
OCt 3	- contribuer à la protection du massif contre les incendies,
OCt 4	- veiller à la qualité des eaux et au bon fonctionnement des cours d'eaux,
OCt 5	- contrôler l'extension des espèces végétales et animales exogènes ou opportunistes

2.5.6. Conclusion sur les habitats et les espèces des sites Natura 2000 du Rouet

(Extraits du DOCOB, Tome 1)

Les sites « Forêt de Palayson, Bois du Rouet » et « la Colle du Rouet » sont des espaces naturels relativement bien préservés au niveau de la biodiversité. Le site reste globalement peu fréquenté.

Le risque prédominant sur le site reste le risque incendie. Depuis 2003, ces derniers ont été assez contrôlés et n'ont pas fait l'objet d'une destruction majeure d'habitats ou d'habitats d'espèce. Les inondations de juin 2010 n'ont pas perturbées l'équilibre biologique des habitats et espèces.

La richesse biologique du site est donc, dans son ensemble, bien conservée.

La grande hétérogénéité des habitats naturels alternant forêts denses et forêts claires, mixtes ou résineuses, maquis, plaines agricoles et zones humides permet la conservation d'une grande variété d'espèces profitant ainsi des qualités écologiques du site. L'avifaune présente est spectaculaire. Les habitats d'intérêt communautaire sont nombreux et leurs états de conservation sont la preuve de cette richesse biologique. Les chiroptères Natura 2000 présents témoignent également de l'extraordinaire richesse de ce secteur, la diversité de ces espèces étant un bon indicateur de la qualité des ressources naturelles du site. La conservation de ces espèces est donc globalement favorable sur le site et se traduit par un bon état de conservation des habitats d'espèces (lieux de reproduction, chasse, nidification, etc.). La richesse des reptiles et amphibiens est également avérée sur le site. La Cistude d'Europe ainsi que son biotope sont dans un bon état de conservation. La Tortue d'Hermann, espèce emblématique du Var, présente des populations viables au Nord du site et relictuelles au Sud. L'attention doit être portée sur cette espèce car ces noyaux de population restent fragilisés et fragmentés sur le site.

Ainsi, les multiples types d'habitats, liés aux divers substrats calcaires et siliceux, combinés à une importante amplitude altitudinale (de 20 m à 250 m), favorisent une forte diversité biologique sur le site, qui est, dans son ensemble, bien conservée et préservée.

2.5.7. Acquisition des données écologiques sur la zone d'étude

2.5.7.1. Recueil des données écologiques sur la zone d'études

L'étude s'appuie sur 12 visites de terrain effectuées en hiver, printemps et été 2021 (07&12&30/12/2020, 03&04/02/2021, 28/03/2021, 12&13/05/2021, 03&04&17/06/2021, 08/07/2021, puis les 11&12/06/2024, le 22/06/2024 et les 30/09/2024 & 01/10/2024 au sein des parcelles sollicitées au défrichement.

2.5.7.2. État initial de la zone d'étude

Le projet - se situant hors de la ZSC «Forêt de Palayson, Bois du Rouet » FR9301625 – ne peut donc pas faire l'objet d'une évaluation des habitats et des espèces directement touchées par ce projet.

Ce sont donc les habitats et les espèces d'intérêt communautaire identifiés globalement dans le FSD et le DOCOB qui seront le sujet de cette évaluation des incidences sur le site Natura 2000

■ Habitats naturels de la zone d'étude, et leurs enjeux de conservation

Parmi les 14 habitats de la ZSC «Forêt de Palayson, Bois du Rouet » FR9301625 dont 2 d'intérêt prioritaire, **seuls 2 habitats forestiers non prioritaires sont présents sur le site du projet** : notons qu'effectivement les parties calcaires et dolomitiques du plateau de La Motte sont très différentes du Rouet.

Milieux	Habitats (code et intitulé)	Superficie (ha)	Conservation	Superficie Consommée (ha)
Habitats forestiers	9340 - Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia (9340-3 – Yeuseraie à Laurier-tin sur pin d'Alep)	1010	Excellente	0,46
	9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques (9540-3.1 – Peuplement de pins d'Alep)	581	Bonne	0,44

■ **Les espèces d'intérêt communautaire observées sur la zone d'étude**

Plantes

Aucune espèce végétale de l'Annexe II de la Directive Habitats n'a été répertoriée dans les sites Natura 2000 du Rouet.

La Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*), orchidée souvent associée à l'habitat prioritaire « Mares et ruisselets temporaires méditerranéens », seule espèce végétale d'intérêt communautaire recensée sur les sites Natura 2000 (Annexe IV de la Directive Habitats) **n'a pas été observée sur la zone d'études.**

Invertébrés

Les espèces d'Orthoptères et de Lépidoptères identifiées sur la zone d'étude sont toutes communes dans le Sud-Est de la France et aucune ne présente de niveau de protection, de vulnérabilité ou d'intérêt conservatoire.

Malgré une bonne pression de recherches, **aucune des 5 espèces d'invertébrés d'intérêt communautaire** du site FR9301625 (*Lucanus cervus*, *Cerambyx cerdo*, *Euphydryas aurinia*, *Oxygastra curtisii* et *Euplagia quadripunctaria*) **n'a été observée sur la zone d'étude.**

Poissons

La zone d'étude ne comporte aucune rivière ni aucune zone humide pouvant contenir un poisson.

Aucun des 2 poissons visés à l'Annexe II (*Barbus meridionalis* et *Telestes souffia*) n'a donc pu être observé sur la zone d'étude.

Amphibiens

Aucune espèce d'Amphibien n'a été observée sur la zone d'étude, mis à part quelques grenouilles rieuses dans le bassin artificiel de la demeure.

Aucune espèce d'amphibiens d'intérêt communautaire n'est mentionnée dans le site FR9301625.

Reptiles

Malgré des recherches ciblées, aucun des 2 reptiles d'intérêt communautaire du site FR9301625 (*Emys orbicularis*, *Testudo hermanni*) n'a été observé sur la zone d'étude.

Oiseaux

Une seule espèce de l'annexe I de de la Directive Oiseaux a été observée sur la zone d'étude :

Espèces	Protection	Dir. Oiseaux	Liste rouge
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	Nationale	Annexe I	-

Tableau 18 : Les Oiseaux d'intérêt communautaire de la zone d'étude

Aucun Oiseau migrateur régulièrement présent non visé à l'annexe I n'a été observé sur la zone d'études.

L'Alouette lulu est présente ici et là en bordure des vignobles alentour.

Les autres espèces nicheuses sur le site ou aux abords sont communes et **seule la Tourterelle des bois** affiche une valeur conservatoire ou un degré de vulnérabilité. Il en est de même pour les taxons contactés de passage au-dessus de la zone.

Mammifères

13 espèces de Chauves-souris sont présentes sur la zone d'étude, dont 3 classées en annexe II de la Directive Habitats, 5 taxons en catégorie « quasi menacé » et 1 en catégorie « vulnérable » en liste rouge française.

Parmi les 7 espèces de Mammifères Chiroptères d'intérêt communautaire (Annexe II) du site FR9301625 (*Barbastella barbastellus*, *Myotis blythii*, *Myotis bechsteinii*, *Myotis myotis*, *Miniopterus schreibersii*, *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*), **3 espèces ont été identifiées sur la zone d'étude : la Barbastelle (*Barbastella barbastellus*), le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) et le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*); des mesures conséquentes ont été prises à cet effet.**

2.6. Synthèse des enjeux de conservation de la flore et de la faune

Concernant les habitats naturels, seuls 4 591 m² de chênaies et 4 424 m² de pinède d'Alep sont concernés par le défrichement demandé, mais la conservation d'une bonne partie de la chênaie a été possible grâce à leur prise en compte dans le projet, notamment par une bonne intégration des voiries évitant la majorité des grands arbres remarquables : les impacts et incidences résiduels sont alors devenus faibles.

Concernant la flore, aucune espèce végétale patrimoniale ou protégée par la loi n'a été rencontrée sur les parcelles à défricher.

Le cortège d'Orthoptères est très commun dans le sud de la France et ne présente aucun niveau de protection, vulnérabilité ou valeur patrimoniale.

Le cortège de Lépidoptères est riche et concentré en très forte majorité dans les pelouses débroussaillées. Cette richesse est renforcée par la présence de taxons moins courants tels l'Echancré et le Nacré de la filipendule, qui restent cependant en Préoccupation mineure en Provence.

Les 2 reptiles contactés (Le Lézard des murailles et le Lézard vert occidental) sont très communs en Provence et n'affichent aucun degré de vulnérabilité ni de valeur conservatoire.

Concernant la Tortue d'Hermann, aucune n'a été contactée malgré une forte pression de recherche par beau temps aux bonnes périodes et heures dans les strates herbacées et arbustives.

Ce constat corrobore les prospections réalisées entre 2016 et 2021 qui étaient également restées vaines.

Concernant l'avifaune, seules l'Alouette lulu et la Tourterelle des bois ont une valeur patrimoniale avérée mais la préservation des haies et des grands espaces boisés du domaine (plusieurs centaines d'hectares) garantira le maintien de ces espèces à court, moyen et long terme.

Trois des 13 Chiroptères contactés sur les parcelles représentent un enjeu de conservation fort.

Concernant les incidences Natura 2000, le projet - situé à plus de 1,7 km de la ZSC FR9301625 « Forêt du Palayson, bois du Rouet » -, n'occasionnera pas de perturbation directe ou indirecte, ni ne portera atteinte à un habitat naturel ou une espèce d'intérêt communautaire.

Habitats « naturels »	Enjeu local de conservation
Yeuseraie à Laurier-tin sur pins d'Alep (9340-3) : 4 591 m ²	MOYEN
Peuplements de Pin d'Alep de transition entre le thermo et le mésoméditerranéen dans sa variante édaphique sur substrat décarbonaté (9540-3.1) : 4 424 m ²	FAIBLE
Flore	
Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée	NUL
Faune	
Orthoptères	NUL
Lépidoptères	MOYEN
Reptiles hors Tortues	NUL
Tortue d'Hermann	NUL
Oiseaux	MOYEN
Chiroptères	FORT
Natura 2000 : ZSC et ZPS	MOYEN

Tableau 19 : Synthèse des enjeux locaux de conservation de la flore et de la faune